

Étude patrimoniale du centre ancien de Seyssel Ain et Seyssel Haute-Savoie

Juin 2021. Après présentation/réunion du 20/05/2021



DIAGNOSTIC. Cahier 2/2

1.	Page de garde	42.	Encadrements de fenêtres en pierre de taille moulurées des XV au XVIIe		
2.	Sommaire	43.	Encadrements et menuiseries de fenêtres des XVIII et XIXe		
3.	LA DIVERSITÉ ARCHITECTURALE DU PATRIMOINE BÂTI. LES PRINCIPALES TYPOLOGIES	44.	Occultation des fenêtres		
4.	La maison de bourg	45.	Les dérivés observés sur les traitements contemporains des portes et fenêtres. 1		encourager
5.	La maison de bourg : variante vigneron	46.	Devantures commerciales antérieures au XIXème siècle	79.	Le végétal dans la ville : aller vers un élagage doux et le renouvellement des alignements anciens
6.	La demeure nobiliaire de bourg 1/2	47.	Devantures commerciales fin XIXème siècle et début XXème siècle	80.	Le mobilier urbain. Les bancs
7.	La demeure nobiliaire de bourg 2/2	48.	Devantures commerciales. Dérives et banalisation. 1	81.	Le mobilier urbain. Les jardinières
8.	Les couvents 1/2	49.	Devantures commerciales. Dérives et banalisation. 2	82.	Le mobilier urbain et les terrasses
9.	Les couvents 2/2	50.	Devantures commerciales. Dérives et banalisation. 3	83.	Les clôtures, évolution
10.	Les bâtiments d'activité antérieurs à 1950	51.	Devantures commerciales. Dérives et banalisation. 4	84.	Les clôtures. Les murs
11.	Les bâtiments institutionnels : exemples des mairies	52.	Réseaux et autres éléments parasites	85.	Les clôtures. Murs de clôture et de soutènement
12.	Immeubles et villas Belle Époque	53.	Garde-corps 1	86.	Les clôtures ajourées
13.	Immeubles et villas d'Entre-deux guerre et d'Après-guerre	54.	Garde-corps 2	87.	Les clôtures : dérivés et banalisation
14.	LES MATÉRIAUX : TEINTES ET MISE EN ŒUVRE. Couleurs du bâti dans le paysage	55.	Balcons et coursives	88.	Revêtements de sols, caniveaux, seuils, emmarchements, bordures de trottoirs.
15.	couleurs du bâti en vues lointaines dans le paysage	56.	Loggias, terrasses et bow-windows	89.	Revêtements de sols, caniveaux, seuils, emmarchements,
16.	Calcaire et tuf, murs en pierre de taille	57.	Balcons : dérivés et banalisation	90.	Le petit patrimoine.1
17.	Molasse et maçonneries tout venant	58.	Les escaliers, ouvrages semi-intérieurs	91.	Le petit patrimoine lié à l'eau
18.	Le ciment moulé, modelé, tiré au gabarit	59.	Quelques autres ouvrages intérieurs	92.	Synthèse et enjeux : mail et alignements d'arbres
19.	La terre cuite : celle des tuiles en toiture et celle des briques en façade	60.	Synthèse et enjeux :	93.	Synthèse et enjeux : qualité des espaces libres dans les centres anciens et leurs abords
20.	Les enduits avec et sans badigeon	61.	ESPACES PUBLICS, ESPACES LIBRES	94.	QUELQUES ARCHITECTURES REMARQUABLES HORS LES MURS
21.	Les enduits : dérivés et banalisation	62.	La trame viaire, accès et réseau routier : vers une hiérarchisation des voies (1)	95.	Localisation de quelques édifices et ensembles bâtis d'intérêt patrimonial en dehors des secteurs protégés par le PLU
22.	Les teintes des façades : dérivés et banalisation	63.	Trame viaire, accès et réseau routier : vers une hiérarchisation des voies (2)	96.	La maison Maillans (ou château de la Prairie)
23.	Exemple de banalisation	64.	Les espaces publics	97.	Grange du domaine de la maison Maillans : simple ravalement de façade et banalisation
24.	Couleurs culturelles du second œuvre	65.	Espaces publics aux abords du centre ancien, Seyssel rive gauche : espaces dédiés au stationnement	98.	Villas jumelles Belle Époque
25.	Couleurs naturelles du second œuvre. Dérives et banalisation	66.	Vers une hiérarchisation des voies aux abords de la ville ancienne. Seyssel rive gauche	99.	Villa du Rhône
26.	LE VOCABULAIRE ARCHITECTURAL	67.	L'ancien glacis sous le rempart de Seyssel rive gauche	100.	Rive gauche, le site de l'ancien château de la Bâtie (1) : lieu emblématique de l'histoire Seyssel
27.	La forme des toits 1	68.	La place Gambetta	101.	Rive gauche le site de l'ancien château de la Bâtie (2) devenu couvent des Capucins
28.	La forme des toits 2 (la Belle Époque)	69.	La place de la République (1)	102.	Usine Kinsmen 1
29.	La forme des toits 3 évolution des toitures sur une séquence emblématique	70.	La place de la République (2)	103.	Usine Kinsmen 2 patrimoine culturel immatériel
30.	Évolution d'un point de vue pittoresque	71.	Les espaces publics du quartier en Grogner	104.	Usine Kinsmen 3 inscrite dans l'histoire / canal de dérivation
31.	Détails particuliers de toiture : pas de moineaux et cheminées	72.	Les abords de l'église Saint-Blaise	105.	En Gronier : tout un quartier antérieur au XVIIIe (non repéré au PLU)
32.	Matériaux et éléments de couverture	73.	La place de l'Orme 1	106.	En Gronier. 2
33.	Les avant-toits	74.	La place de l'Orme 2	107.	Montée des Pérouses, une séquence ancienne et dégradée
34.	Toitures, volumes et dépassées : dérivés et banalisation	75.	Jardins des bords du Rhône : le jardin de Condote	108.	Le château des Seychalles
35.	Les corniches sommitales et cordons d'appui	76.	Jardins privés des bords du Rhône : des éléments constitutifs du paysage patrimonial collectif	109.	Synthèse et enjeux
36.	Les corbeaux supports de plancher et d'avant-toits	77.	Le végétal dans la ville : l'arbre		
37.	Les reliefs verticaux en façade : contreforts et modénatures	78.	Le végétal dans la ville : une belle diversité à valoriser et		
38.	Les escaliers droits extérieurs				
39.	Les escaliers en vis				
40.	Encadrement de portes piétonnes				
41.	Portails, encadrements de portes cochères, portes bâtarde, etc.				

la diversité architecturale du patrimoine bâti

Les principales typologies architecturales

Pour préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager, l'approche doit être différenciée selon les typologies architecturales. La richesse du patrimoine bâti vient aussi de sa diversité.

Pour chaque typologie, sont identifiées les caractéristiques d'ordre général ou de détail. Ces points qui font l'identité du bâti, sont ceux qui « font patrimoine ». Si certains enjeux de réhabilitation et mise en valeur sont communs à la plupart des édifices, ils ne sont pas les mêmes pour un couvent et pour une maison de bourg.

L'identification de ces caractéristiques et l'observation des interventions et dérives sont nécessaires pour éviter une banalisation générale du bâti.

USAGE

Maison d'habitation de l'artisan et du petit commerçant. Elle abrite en général au RDC une activité économique et l'habitation est desservie à l'étage.

SITUATION

Le long des voies des bourgs (parcellaire en lanières)

DISTRIBUTION & ORGANISATION

Alignement et desserte directement sur la rue
Pas d'alignement sur l'arrière de la parcelle jardinée, sauf en cas de d'îlot linéaire (mur arrière mitoyen rive gauche, îlots binaires).

VOLUMÉTRIE & TOITURE

- Généralement R+2 ou R+2+combles
- Mitoyenne par les pignons, le faitage de la toiture à 2 pans est parallèle à la voie - pente 70 à 100% ;
- Couverture en tuile plate, écaille (ou tuiles mécaniques a posteriori sur les pentes rabaissées) ;
- Façade sur rue : lisse sans balcon (sauf si rajouté à al Belle Époque) ni saillie hors la dépassée de toit
- Rare façade sur cour : auquel cas balcons possibles, abrités sous toiture

MODES CONSTRUCTIFS & éléments de FAÇADES

- Maçonnerie tout venant et/ou galets avec des encadrements de baies et les chaînes d'angle, en pierre de taille calcaire. Cette maçonnerie est enduite et l'alternance des teintes exprime le parcellaire en lanière.

OUVERTURES

- Rez-de-chaussée : porte piétonne et arcades en pierre de taille (évoluant en linteau droit à partir du XVIIe siècle) pour accès à l'écurie, l'atelier, la remise, la cave ... ou bien baie liée à la boutique (avec typologies évoluant vers les devantures de type XIXe siècle)
- Souvent encadrements des fenêtres en pierre de taille (généralement des fenêtres de type XVIIIe à XIXe siècle, munies de contrevents persiennés)

ÉLÉMENTS PARTICULIERS D'INTERET PATRIMONIAL

- Baies chanfreinées des XV à XVIIe siècles y compris sur les passages et les façades arrières, vestiges de croisées ou autres fenêtres moulurées
- Bandeaux d'appui
- Baies en arcades, linteaux de portes ou fenêtres en accolades
- Passages avec leurs plafonds de solives supportés par poutres murailières et corbeaux de pierre

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Les principales typologies architecturales

La maison de bourg

Maisons de bourg élémentaires : constituées d'une seule travée



Maisons unifamiliales, elles comportaient au rez-de-chaussée l'activité d'artisan ou de marchand et le logement dans les étages, sans entrées différenciées.

Deux maisons élémentaires jumelées rue Roosevelt

Rue Roosevelt : maison dont l'escalier droit, permettan l'accès au

Les maisons de bourg constituent la majorité du bâti des deux bourgs. Elles fabriquent ensemble les rues et les façades de l'espace public.

On sait qu'avant le XIV^{ème} siècle voire le XV^{ème} siècle, peu de maisons était construites en pierre. L'habitat courant était construit en bois et torchis, parfois sur un soubassement de pierre.

Si les matériaux ne sont plus en place, le parcellaire, même s'il a pu subir quelques modifications, a conservé l'empreinte de la disposition initiale du bâti.

La construction en pierre s'est généralisée au XV^{ème} siècle et XVI^{ème} siècle. Les nombreuses modifications qui ont été réalisées au fil des siècles, ont touché plus les étages que les rez-de-chaussée qui comportent couramment des vestiges des XV^{ème} siècle et XVI^{ème} siècles : les murs et les ouvertures qu'on trouve en rez-de-chaussée datent souvent de cette époque.

Maisons de bourg à deux travées



Rue Churchill : baie en arcade et porte piétonne du rez-de-chaussée.



Façade arrière : l'escalier en vis était sur cour et la création du quai en fait une façade avant, aujourd'hui avec un effet de dent creuse et une situation en contrebas (et derrière les conteneurs)



Le commerce occupe ici la totalité de la façade du rez-de-chaussée.



Rue des Remparts, rive gauche, la maison a été rehaussée avec rajout d'une lucarne de fenière



Rue Roosevelt

USAGE

Maison d'habitation du vigneron en bourg. Elle abrite une cave à vin.

SITUATION

Le long des voies des bourgs (parcellaire en lanières), plus particulièrement sur les voies en pente rive gauche.

DISTRIBUTION & ORGANISATION

Disposition de la façade en retrait ou perpendiculaire par rapport à la rue pour intercaler les escaliers de descente à la cave ou de montée à l'habitation et desserte directement sur la rue

VOLUMÉTRIE & TOITURE

- Mitoyenne par les pignons, le faîtage de la toiture à 2 pans est parallèle à la voie. La pente est de 70 à 100% ;
- Couverture en tuile plate, écaille (ou tuiles mécaniques a posteriori sur les pentes rabaissées) ;
- Façade sur rue : escaliers droits en pierre de taille et coursives entièrement abrités par la dépassée de toit

MODES CONSTRUCTIFS & éléments de FAÇADES

- Maçonnerie tout venant et/ou galets avec des encadrements de baies et les chaînes d'angle, et contreforts au droit de certains murs de refends en pierre de taille calcaire. Cette maçonnerie est enduite et l'alternance des teintes exprime le parcellaire en lanière.

OUVERTURES

- Portes en arcades pierre de taille (évoluant en linteau droit à partir du XVIIe siècle), flanquées de deux jours de ventilation (fenêtres de cave à vin).
- Encadrements de fenêtres en pierre de taille
- Généralement des fenêtres de type XVIIIe à XIXe siècle, munies de contrevents persiennés avec encadrement.

ÉLÉMENTS PARTICULIERS D'INTERET PATRIMONIAL

- Baies chanfreinées des XV à XVIIe siècles y compris sur les passages et les façades arrières
- Baies en arcades, linteaux en accolades
- Escaliers en vis, escaliers avec paliers droits sur passages voûtés, escaliers droits de montée à l'étage sur cave ou de descente à la cave en sous sol



Village de Vens : le dispositif reste présent avec diverses configurations



Coligny, jours de ventilation de cave situées au rez-de-chaussée



Diversité architecturale du patrimoine bâti

Les principales typologies architecturales

La maison de bourg : variante « vigneron »

Le modèle d'origine est peut-être mieux préservé dans les maisons de paysan-vigneron des villages de Seyssel Haute-Savoie ou à en Grogner (rive gauche).

L'habitation se trouve généralement à l'étage, accessible par un escalier extérieur. Les portes de caves sont souvent flanquées de deux jours de ventilation, les escaliers droits peuvent être disposés parallèlement ou perpendiculairement à la façade sur rue si la configuration



Rue François 1er : escalier montant à l'habitation



Escalier montant, rue de Grogner



Escaliers montant et descendant, rue Franklin Roosevelt, la porte de cave est surmontée d'un jour de ventilation

USAGE

Maison de noble laïque ayant son habitation principale généralement à la campagne.

SITUATION

Bourg, emplacement stratégique sur voie de desserte principale (entrée de bourg, place principale, angle, voie principale, etc..)

DISTRIBUTION

& ORGANISATION :

Comme les maisons de bourg qui lui sont contemporaines, elle dispose d'un escalier en vis, quand elle a été construite aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècle, généralement disposé sur cour.

A partir du XVII^{ème} siècle, les étages sont distribués par des escaliers rampe sur rampe.

Le rez-de-chaussée sur rue ne comporte pas de parties habitées mais des dépendances (écuries, celliers, etc.) voire des boutiques à louer.

VOLUMÉTRIE & TOITURE

- Mitoyenne par les pignons, si le volume est rectangulaire, le faîtage de la toiture à 2 pans est parallèle à la voie, de pente 70 à 100% ; si le volume est découpé sur cour/jardin, les toitures présentent des noues, des croupes et des coyaux, les escaliers en vis hors œuvre sont couverts en poivrière tandis que les escaliers rampe sur rampe sont dans le corps de bâtiment

- Couverture en tuile plate, écaille ;

- Façade sur rue : avant le XVII^e, la façade est divisée par des cordons d'appuis. Après, elle comporte généralement 3 travées, rarement plus (sauf pour l'hôtel de Belmont), qui ne sont pas vraiment ordonnées d'origine ;

- Façade sur cour « libre, certaines comportent des coursives de desserte ;

MODES CONSTRUCTIFS

& éléments de FAÇADES

- Maçonnerie tout venant et/ou galets avec des encadrements de baies et les chaînes d'angle en pierre de **taille** calcaire. Cette maçonnerie est enduite.

OUVERTURES

- Portes en linteau en accolage ou arcades de pierre de taille (évoluant en linteau droit à partir du XVII^e siècle) ;

- Encadrements de fenêtres en pierre de taille avec style de l'époque, généralement remplacées par des fenêtres de type XVIII^e à XIX^e siècle, munies de contrevents persiennés avec encadrement.

ÉLÉMENTS PARTICULIERS D'INTERET PATRIMONIAL

- Baies chanfreinées ou moulurées des XV à XVII^e siècles y compris sur les passages et les façades arrières ;

- Baies en arcades, linteaux en accolades ;

- Portes cochères d'accès à la cour ;

- Escaliers en vis, escaliers rampe sur rampe.

Demeures des XV^{ème} au XVII^{ème}

Peu sont conservées à Seyssel : les demeures nobiliaires étaient semble-t-il des demeures relativement modestes du fait que la résidence principale était la maison noble de campagne.



Ci-dessous l'hôtel de Belmont. Situé à un lieu stratégique de la ville médiévale, il s'installe entre l'angle nord de la place de la République et sa cour/ son jardin qui donnaient sur le Rhône avant la création des quais. Il conserve des encadrements moulurés remarquables ainsi qu'un escalier hors œuvre côté jardin.



Demeures des XVII^{ème} au XVIII^{ème} siècle



La plupart du temps : au moins trois travées de façade avec une centrée donnant accès à la cour de distribution.

Généralement construits sur la base de maisons de bourg, les arcades qui ouvrent sur l'espace public ne sont pas toujours toutes identiques

Place de la République : ancien hôtel de ville, après avoir été un hôtel particulier :



Place de la République : ancien hôtel particulier, un passage donne accès à la cour intérieure ceinte de coursives. Celles-ci sont desservies par un escalier rampe sur rampe de style XVII^e siècle, la sous-face des marches est galbée comme celle des escaliers en vis.

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Les principales typologies architecturales

La demeure nobiliaire de bourg 2/2

Autres demeures des XVII^{ème} au XVIII^{ème} siècle

Hôtel particulier rue Churchill

Il comporte une vestige de croisée et une porte cochère présente six travées sur la **rue** et un grand jardin à l'est.

Bien qu'il soit de style XVIII^{ème} siècle il a intégré des éléments bâtis plus anciens.



Vue aérienne et la façade sur rue. Croisée et porte cochère



Hôtel particulier, Grande Rue.

Il présente cinq travées en façade et comporte un médaillon qui le date de 1763. Les ouvertures sont typiques de cette époque et le cadastre de 1814 montre qu'à cette date, il existait plusieurs maisons qui ont été englobées dans la demeure. Aujourd'hui il a été réhabilité en logements collectifs.



Vues de la façade et de la cour.



Demeure située entre l'allée de Richemond et la rue Neuve

Cet immeuble collectif est issu de mutations successives : la façade sur le boulevard Bonivard est une partie des plus récentes (néanmoins antérieure à 1814). Il comporte des éléments de composition et d'architecture caractéristiques (cour et escalier)



Entrée sur cour depuis l'allée de Richemond : arcatures en vis à vis de part et d'autre de la cour, supposées XVIII^{ème} siècle mais il existe des baies plus anciennes, chanfreinées sur les façades perpendiculaires aux allées qui attestent d'un bâti antérieur. On peut s'interroger sur le lien avec l'arc préservé de la démolition place de la République. La cour distribue un élégant escalier rampe sur rampe datable du XVII^{ème} siècle.



USAGE

Couvents : chapelle dédiée, bâtiments d'hébergement des religieux et dépendances, jardins

SITUATION

Au bourg, emplacement stratégique sur voie de desserte principale : entrée de ville, place principale, angle, etc.

Les Capucins s'implantent, eux, aux limites de la ville, avec des terres arables pour leur autosuffisance, en l'occurrence sur les vestiges du château de la Bâtie

DISTRIBUTION & ORGANISATION :

Comme les demeures nobiliaires, les couvents s'implantent dans un tissu bâti existant et disposent d'un espace extérieur. Ils s'implantent sur des maisons de bourg, réutilisant les escaliers en vis existants, créant des cours de distribution et de prise de jour à l'échelle du couvent reliées au jardin. A partir du XVII^{ème} siècle, les étages sont distribués par des escaliers rampe sur rampe.

Le rez-de-chaussée sur rue comporte a priori des espaces utilitaires mais aussi les lieux collectifs la chapelle accessible depuis l'espace public sans interférence avec l'intérieur du couvent. Les tenements sont ceints d'un mur de clôture et comportent des cours/jardins/vergers accessibles par des portes cochères qui peuvent se trouver à l'arrière de la parcelle.

VOLUMÉTRIE & TOITURE

- Mitoyenneté par les pignons, si le volume est rectangulaire, le faîtage de la toiture à 2 pans est parallèle à la voie - pente 70 à 100% ; si le volume est découpé sur cour/jardin, les toitures présentent des noues, croupes et des coyaux ;

- la chapelle comporte un faîtage perpendiculaire à la rue ;

- Couverture en tuile plate, écaille (ou tuiles mécaniques a posteriori sur les pentes rabaissées) ;

- façade sur rue : elle comporte a minima 6 travées ordonnancées de 2 étages sur rez-de-chaussée.

MODES CONSTRUCTIFS

& éléments de FAÇADES

- Maçonnerie tout venant et/ou galets avec des encadrements de baies et les chaînes d'angle en pierre de **taille** calcaire. Cette maçonnerie est enduite.

OUVERTURES

- Portes en arcades pierre de taille (évoluant en linteau droit à partir du XVIII^e siècle) ;

- Encadrements de fenêtres en pierre de taille

- Généralement des fenêtres de type XVIII^e à XIX^e siècle, munies de contre-vents persiennés avec encadrement.

ÉLÉMENTS PARTICULIERS D'INTERET PATRIMONIAL

- Baies chanfreinées ou moulurées des XV à XVIII^e, baies en arcades, linteaux en accolades, généralement plutôt sur les rez-de-chaussée et passages

- Portes cochères d'accès à la cour

- Escaliers en vis, escaliers rampe sur rampe

- Portail d'entrée ornementé et couronné d'une niche votive

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Les principales typologies architecturales

Les couvents : demeures religieuses 1/2

Le couvent des Augustins, le plus ancien, qui s'était vraisemblablement établi hors les murs au XIV^{ème} siècle, a été détruit dans son intégralité. On devine sa disposition d'après les vestiges sur le plan de 1720.

Le couvent des Capucins est atypique dans la mesure où il s'est établi sur les ruines du château. La disposition habituelle de ce type de couvent est adapté au contexte spécifique.

Les **Visitandines** s'étaient installées rive gauche, sur la Grande Rue, en englobant au fur et à mesure des maisons de bourg, y compris en créant un passage par-dessus la rue. Sur la Grande Rue, le corps de bâtiment situé au nord a été détruit pour une reconstruction. Celui situé au sud de la rue présente une façade discrète (banalisée ?) mais il comporte encore une configuration caractéristique visible depuis le sud : un édifice ordonnancé, avec son toit à quatre pans et une organisation entre cour et jardin, la configuration des toitures autour des cours intérieures se distingue des maisons de bourg en vue aérienne. La chapelle aurait présenté sa façade principale sur la Grande Rue et son toit en bâtière au faîtage perpendiculaire à la rue constitue effectivement aussi un indice lisible dans les volumétries des toitures du bourg.



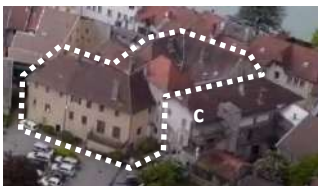
SIMILITUDE : couvent de Belley, Bernardines, archives départementales E. Coux)



Mappe sarde



SIMILITUDE : Chapelle du couvent des Visitandines de Chambéry



vue aérienne depuis le sud



vue aérienne depuis le nord (façade sur Grande Rue)



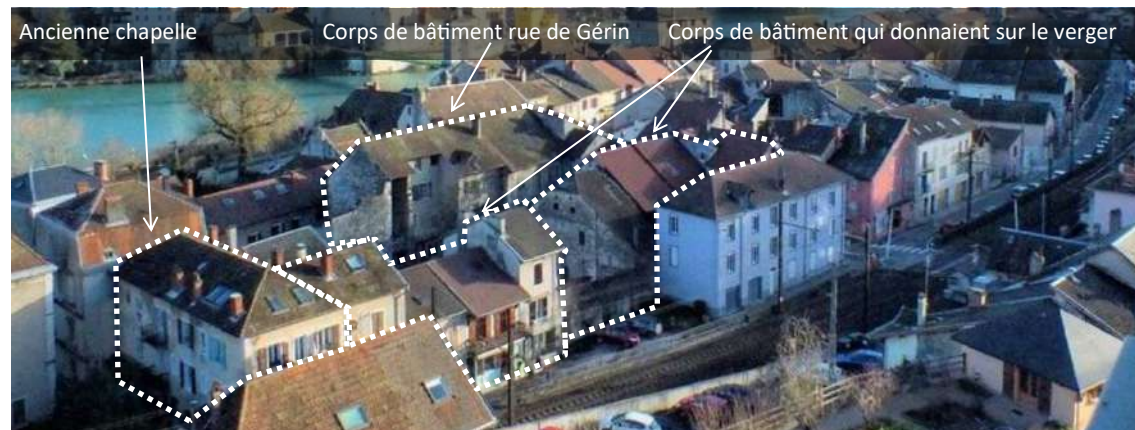
Les principales typologies architecturales

Les couvents : le couvent des Bernardines, rive droite

Après désaffectation du couvent à la Révolution, malgré les divisions foncières, une démolition partielle et la densification du tènement, l'îlot a conservé une bonne lisibilité de ses caractéristiques. La façade sur la rue Gérin est conservée, (style XVII^{ème} siècle et XVIII^{ème} siècle), l'emprise de la chapelle semble avoir été préservée, l'impasse du couvent à l'ouest dessert encore un cœur d'îlot



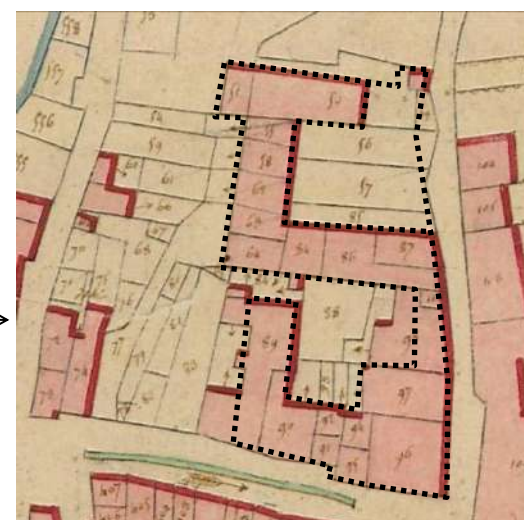
Illustration wikipedia : attribution à Seyssel erronée car sans rapport avec la configuration des lieux (Belley ?)



Rue de Gérin : façade ordonnancée, sous-bassement en pierre de taille, et portail



Le couvent des Bernardines en 1720 : une emprise considérable dans la ville (avec la chapelle en bleu, les cours les jardins, dépendances, vergers, etc.)



Le couvent en 1814 : avec report en pointillé noir de l'emprise de 1720. La chapelle du couvent est désaffectée.



Les vestiges actuels du couvent avec report en pointillé blanc de l'emprise de 1814.

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Les principales typologies architecturales

Les bâtiments d'activité antérieurs à 1950

Ces bâtiments ont des caractéristiques différentes du bâti affecté à l'habitat. En cas de réhabilitation il est toujours plus intéressant, afin de garder ses caractéristiques au paysage urbain, de conserver les spécificités de ce bâti, de ne pas le « déguiser » en autre chose. Pour cela, il convient d'analyser ces édifices au cas par cas : types de percements et composition en façade, notamment sont différents et représentatifs de la diversité architecturale qui fait la richesse patrimoniale de Seyssel.

Dépendances agricoles en ville

Elles comportent des baies spécifiques : porte de grange, baies fenêtrées dépourvues d'allèges directement au-dessus de la porte de grange et présence d'une lucarne fenêtrée.



Grande Rue



Rue Grogner



Deux dépendances boulevard Bonivard

Les édifices de production liés à la force hydraulique

Cette architecture présente souvent des baies avec des encadrements de brique, des menuiseries de type atelier, parfois des modénatures en ciment naturel ou chaux très hydraulique, des toitures spécifiques en sheds.

Les volumétries particulières et les formes urbaines spécifiques s'inscrivent dans la pente avec des caractéristiques adaptées à leur fonctions.



Édifices rive droite, rue du lieutenant François Bovagne



Les garages, les ateliers

Des bâtiments qui ont été conçus aussi avec soin et peuvent accueillir y compris de nouvelles activités en cas de mutation des usages.

Ci-dessous des édifices intéressants à ce titre en bordure du centre ancien de Seyssel.



Et les autres activités de production / transformation / distribution

(taillanderies, vins, fromages, bonbons, etc.) qui faisaient la renommée de Seyssel, les entrepôts et usines de production (un inventaire complémentaire ou informations de



Ancienne mairie de Seyssel rive droite, avec halle et tribunal

L'ancienne Mairie de Seyssel Ain : sa façade sur la place de la République (ancien hôtel particulier représentatif de l'architecture antérieure au XIX^{ème} siècle et la façade de la halle sur le Rhône, emblématique des travaux d'embellissement et d'endiguement sur les quais.



Mairie de Seyssel rive gauche

La symétrie de l'édifice républicain structurait la place de l'Orme. La destruction de la partie ouest pour la construction de la poste a fait perdre son sens à cet édifice. Un petit fronton a été rajouté pour marquer l'entrée de la mairie, exercice difficile au vu de la signification forte que continue à porter le pavillon central de la composition initiale.



USAGE

Immeuble d'habitation, individuel ou v collectif, hôtel, etc.

SITUATION /contexte

Généralement construits à neuf, il existe aussi des variantes qui sont des réhabilitations d'immeubles pré-existants.

DISTRIBUTION & ORGANISATION

VOLUMÉTRIE & TOITURE

Ils peuvent soit obéir à la règle des immeubles mitoyens par les pignons, mais peuvent aussi se marginaliser. le faitage de la toiture reste parallèle à la voie mais les toitures présentent toutes des originalités par rapport à la typologie traditionnelle : l'un comporte un toit à la Mansard avec un brisis en ardoise et des lucarnes à frontons curvilignes ornementés, les autres des toits à deux pans en tuiles mécaniques losangées, agrémentées de grandes lucarnes pignons ou de tours décoratives (qui ne comportent pas d'escalier en vis). Certains immeubles ont modifié leur profil de toiture pour en adoucir la pente traditionnelle et .

MODES CONSTRUCTIFS

& éléments de FAÇADES

- maçonnerie recouverte de modénatures réalisées au mortier et soulignées de polychromie (façades peintes)
- éléments de décors en terre cuite manufacturés en relief ou émaillés
- éléments verriers nombreux : marquises, verrières issues de la généralisation du l'usage du fer et du verre
- menuiseries particulières (par exemple mixtes bois et fer)
- garde-corps ouvragés en appui de fenêtres et balcons.

ÉLÉMENTS PARTICULIERS D'INTERET PATRIMONIAL

C'est l'assemblage de tous ces éléments d'architecture particuliers issus de la préservation des savoir-faire de artisans et de la révolution industrielle qui forment ensemble les spécificités de cette architecture.

Le vocabulaire architectural est relativement hétéroclite mais particulièrement soigné, dans le même esprit pour les villas individuelles que pour les immeubles d'habitation ou les hôtels (mais aussi les demeures bourgeoises associées aux usines etc.



Château des Seychalets



Immeuble impasse du Rhône



Hôtel Beurivage aujourd'hui & hier



Diversité architecturale du patrimoine bâti

Principales typologies architecturales

Les immeubles et villas Belle Époque

Une architecture raffinée, comportant des décors et de nombreux détails témoins d'un réel savoir faire des concepteurs comme des artisans



Villa usine Kinsmen



avant-toit de bois, courbe (golasse ?) surmontant une moulure ciment tirée au gabarit)



Crête et épis de faîtage en zinc sur toiture ardoise



Des villas aux décors soignés



USAGE

Immeuble d'habitation, individuel ou collectif, villas

SITUATION /contexte

Généralement construits à neuf, il existe peu de variantes qui sont des réhabilitations d'immeubles préexistants.

DISTRIBUTION & ORGANISATION

Variées

VOLUMÉTRIE & TOITURE

Ils peuvent soit obéir à la règle des immeubles mitoyens par les pignons, mais peuvent aussi se marginaliser.

le faîtage de la toiture reste parallèle à la voie mais les toitures présentent toutes des originalités par rapport à la typologie traditionnelle : l'un comporte un toit à la Mansard avec un brisis en ardoise et des lucarnes à frontons curvilignes ornementés, les autres des toits à deux pans en tuiles mécaniques losangées, agrémentées de grandes lucarnes pignons ou de tours décoratives (qui ne comportent pas d'escalier en vis). Certains immeubles ont modifié leur profil de toiture pour en adoucir la pente traditionnelle et .

MODES CONSTRUCTIFS

& éléments de FAÇADES

- maçonnerie recouverte de modénatures réalisées au mortier et soulignées de polychromie (façades peintes)
- éléments de décors en terre cuite manufacturés en relief ou émaillés
- éléments verriers nombreux : marquises, verrières issues de la généralisation du l'usage du fer et du verre
- menuiseries particulières (par exemple mixtes bois et fer)
- garde-corps ouvragés en appui de fenêtres et balcons.

ÉLÉMENTS PARTICULIERS D'INTERET PATRIMONIAL

C'est l'assemblage de tous ces éléments d'architecture particuliers issus de la préservation des savoir-faire de artisans et de la révolution industrielle qui forment ensemble les spécificités de cette architecture.

Le vocabulaire architectural est relativement hétéroclite mais particulièrement soigné, dans le même esprit pour les villas individuelles que pour les immeubles d'habitation ou les hôtels (mais aussi les demeures bourgeoises associées aux usines etc.

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Principales typologies architecturales

Les maisons et immeubles d'Entre-deux-guerres et d'Après-guerre





Matériaux, teintes et mises en œuvre

Couleurs du bâti dans le paysage seysellan

Les matériaux de construction locaux sont ceux qui font les caractéristiques du paysage et du bâti traditionnel du territoire.

Dès la fin du XIXe siècle des matériaux nouveaux, manufacturés vont devenir plus courants. Les acteurs du bâtiment conservent et développent des savoir-faire qui génèrent une architecture raffinée, empruntant à de nouveaux vocabulaires architecturaux.

Après-guerre, les matériaux industriels et les produits standardisés se généralisent avec des modes constructifs qui demandent de moins de technicité et contribuent à la fois à une perte des savoir-faire et à une banalisation de l'architecture qui revêt un aspect identique sur tous les territoires.

Afin de préserver les caractéristiques de Seyssel, il est donc essentiel d'identifier ces spécificités.

Les modalités de repérage des teintes caractéristiques

Le principal matériau de construction, ce sont les pierres qui forment le socle géologique de du territoire seysellan : molasse et moraine couvre la majorité des deux communes, les deux noyaux anciens étant localisés sur des bases de molasse (roche constituée de matériaux provenant de l'érosion du massif alpin en cours de formation).

Ces pierres sont moins visibles dans les façades des noyaux anciens car utilisées essentiellement en maçonnerie tout venant, qui a vocation à être enduite pour être conservée, a fortiori pour la molasse, particulièrement fragile aux intempéries. C'est l'observation des maçonneries dans les hameaux de Seyssel aux façades « dénudées de leur enduit qui révèle l'usage massif d'une molasse à forte granulométrie, débitée en plaquettes, parsemée de petits blocs et galets de diverses roches issus de moraine.

Pour ce qui concerne les teintes des enduits Seyssel présente encore, particulièrement sur la rive droite, des mortiers et badigeons relativement anciens.

Les enduits sont de teinte assez soutenue, d'un gris chaud, avec une grande palette de grès toujours plus foncés que la pierre calcaire des chaînes d'angle et des encadrements de baies.

Leur couleur découle des couleurs des sables mêlés de terre mélangée à la chaux locale vraisemblablement très hydraulique du fait de la présence d'argile.

Les murs enduits et ceux en maçonnerie non enduite sont dans les teintes en camaïeu car leurs couleurs résultent des mêmes matériaux locaux. Dans les bourgs rive droite comme rive gauche, les teintes des badigeons sont des teintes issues de pigments minéraux.

Pour le second œuvre, les teintes dont été relevées aussi dans quelques hameaux qui ont conservé plus teintes d'origine.

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Matériaux, teintes et mises en œuvre

Couleurs du bâti en vues lointaines dans le paysage

Comprendre les caractéristiques chromatiques de Seyssel nécessite de réaliser diagnostic, même sommaire, de l'impact des couleurs et valeurs dans le paysage et de faire un relevé de teintes significatives sur le bâti ancien.

Pour le grand paysage sont analysées les différentes composantes suivantes :

- La **valeur** (ou le ton, clair / foncé : l'impact en vision lointaine visible en N&B) ;
- Les **teintes** et leur **saturation** (plus ou moins vives, mélangées avec du noir, du gris une teinte complémentaire) ;
- Les **teintes naturelles présentes dans le paysage** : celles des matériaux locaux ;
- Les **teintes « culturelles »** : celles des **badigeons et peintures minérales anciennes encore en place**. Les teintes dites « sardes » seront « baissées d'un ton » car les études colorimétriques montrent qu'elles sont le résultat d'un effet de mode des années 1990.
- La matière des couleurs modifie leur aspect et leur perception : les enduits minéraux sont mats a contrario des enduits organiques ou adjuvantés ;
- les teintes des édifices anciens sont comparées à celles des édifices récents,
- les couleurs des différents composants du bâti sont observées (toitures, enduits, encadrements, menuiseries, clôtures, bardages des bâtiments agricoles ou d'activité) .

L'observation du grand paysage montre la discrétion des enduits anciens, dont la valeur est relativement soutenue (foncée) et l'impact fort des teintes claires.



Les matériaux : teintes et mise en œuvre Calcaire et tuf, murs en pierre de taille : un usage peu courant

Le calcaire

La Pierre dite de Seyssel qui a fait la renommée du pays est extraite à Surjoux, Franc lens, en amont de Seyssel sur le cours du Rhône dans des carrières souterraines. Elle a été transportée sur le Rhône jusqu'à Lyon, utilisée par les gallo-romains, puis au XIX^{ème} siècle essentiellement pour des sculptures.

Une teinte claire de référence dans la palette chromatique seysselane



Relevés de couleurs, rue Roosevelt

Ce sont donc d'autres calcaires locaux, très claire et de teinte chaude, qui a été utilisé pour la majeure partie des constructions de Seyssel. C'est le matériau brut qui est le plus visible en façade sur le bâti. Résistant bien aux intempéries, il n'est généralement ni recouvert, ni peint. Il est assez systématiquement utilisé pour les chaînes d'angle et les encadrements de baies.



Allée Henri IV, ancienne maison nobiliaire



Encadrements en pierre de taille, maison de bourg, montée des Pérouses



Les aménagements urbains du XIXe, mur du belvédère de l'église, quais, place de l'Orme, sont tous constitués de cette même pierre calcaire.



Le hameau de Vens comporte de remarquables appareillages de pierre de taille calcaire au château qu'on ne retrouve pas au bourg (les maisons présentent par ailleurs des maçonneries tout venant en calcaire sans traces de molasse du fait du socle géologique) : ci-dessous lits de plus de 40cm de hauteur d'un mur du château avec baie chanfreinée devenu mur de clôture.

Le tuf

En général utilisé pour les arcs ou les voûtes, il est en place sur les parties de pierre de taille de la tour de rempart conservée du XIII^{ème} siècle. Cet usage reflète que la pierre de Seyssel n'était pas en usage à cette période. Souvent le tuf révèle des maçonneries anciennes.



La molasse

Si Seyssel est connue pour la pierre calcaire blanche extraite en amont du Rhône, le territoire-même de Seyssel se trouve majoritairement constitué de molasse. Grès feldspathique glauconieux à ciment argilo-calcaire, la molasse est tendre et facile à tailler. En revanche elle résiste mal au ruissellement de l'eau qui la rend pulvérulente. En pierre de taille, elle est utilisée de façon beaucoup moins systématique que le calcaire.



Cologny : petite baie chanfreinée
(XV^{ème} à XVII^{ème} siècle)

Molasse en pierre de taille en appui de fenêtres, où l'épaisseur du mur est réduite (ancien couvent des bénédictines)



Allée, Seyssel 74, Grande Rue : arc constitué de claveaux de molasse

La maçonnerie tout venant (molasse, calcaire, galets)

La maçonnerie de moellons est destinée à être enduite.

La plupart des murs sont construits en maçonnerie de moellons. Les galets peuvent être issus de moraines.

La molasse peut être posée en moellons ou en plaquettes, comme à Coligny.

Les galets sont courants

On peut observer que les « gros bétons » de site présentent les mêmes teintes et valeurs que les maçonneries traditionnelles



Tour du château de Coligny : maçonnerie tout venant, la molasse est utilisée à la marge, les galets sont dominants.

Les matériaux : teintes et mises en œuvre

Le ciment moulé, modelé, tiré au gabarit : caractéristique de la Belle Époque

Le ciment moulé a permis la réalisation d'un grand nombre d'ouvrages de la Belle Époque, qu'il s'agisse des éléments d'architecture des bâtiments eux-mêmes ou des éléments d'accompagnement du bâti, comme les clôtures ou jardinières. Ce matériau a permis à cette époque d'imiter la pierre à moindre coût. Il était donc réalisé dans la teinte naturelle du ciment qui était parfois « chamoisée » du fait de la présence constitutive d'argile dans le mortier.



Rue Gérin, en imitation de la pierre (motifs de bossages, de pierre vermiculées. On observe que selon les éléments, ils étaient ou non badigeonnés.



Clôture formant garde-corps, jardin en terrasses sur le Rhône de Seyssel rive gauche



Balustrades en ciment moulé, impasse du Rhône et rue Roosevelt.



Rue François 1er : jardinière AE Collet, rocailleux à Aix-les-Bains



Vespasienne de la Ville de Grenoble, un modèle plus sophistiqué, un autre fabricant.



Usine à chaux et ciment de Béon, à Culoz



Vespasienne fabriquée à l'usine de Béon dans l'Ain



Grande Rue, détail de portail avec denticules moulés

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Les matériaux : teintes et mises en œuvre

La terre cuite : celle des tuiles en toiture et celle des briques en façade

Les teintes des toitures sont essentielles, en particulier dans un site comme Seyssel où les vues plongeantes proches et lointaines sur le site sont nombreuses et emblématiques



Demeure Montée de la Pérouse



Les enduits, jusqu'Après guerre sont réalisés à base de sable, eau et chaux naturelle (aérienne puis de plus en plus hydraulique au fil de l'histoire, jusqu'au ciment gris (ou Portland)

Les façades badigeonnées présentent souvent un décor peint architectural caractéristique du XIX^{ème} siècle : la façade talochée est protégée d'un badigeon. Les encadrements de baies et les chaînes d'angle sont soulignées par un décor peint : badigeon ocre jaune avec un filet brun-rouge avec fond de façade est gris-bleu, badigeon bleu ou vert et décor de filets brun-rouge, chaînes de la teinte de la pierre calcaire locale.



Façade rue Roosevelt



Détail de décor peint : chaîne d'angle



Badigeon bleu, rue Roosevelt



L'enduit vient à fleur de la pierre d'encadrement, enduit et pierre calcaire sont recouverts de badigeon, indifféremment.



Vestiges de badigeon gris bleuté sur façade enduite avec finition talochée : une finition courante en particulier dans les deux noyaux urbains.



Décor de chaîne d'angle auquel se joint la publicité peinte



Badigeon blanc sur molasse : une protection essentielle

Enduit et finition : la surépaisseur

Enduits et joints de ciment, sont souvent réalisés en saillie par rapport au nu des pierres de chaîne d'angle et d'encadrement. Cette mise en œuvre banalisante résulte de l'emploi d'un matériau inadapté qui non seulement rend le mur étanche à la vapeur d'eau (entraînant des dégradations des mortiers de chaux qui constituent la maçonnerie en fragilisant la structure), mais nécessitent pour être conformes à la réglementation, d'avoir une épaisseur minimale qui génèrent des aspects disgracieux (effets « girafe » ou « boudins » selon les cas).



Enduit et finition : aspect de surface

Les enduits prêts à l'emploi, conçus pour absorber la perte de savoir faire des artisans présentent depuis la fin du XX^{ème} siècle des finitions diverses qui sont destinées aux quartiers pavillonnaires. Si ces maisons standardisées peuvent supporter un enduit de finition écrasé comme celui-ci-dessous, à la fois du fait de leur disposition en milieu de parcelle et de leurs caractéristiques techniques (blocs de béton de ciment gris artificiel)

Enduit écrasé en surépaisseur (ombre portée) avec baguette de finition contre l'enduit ancien conservé



Enduit ancien taloché avec vestiges de badigeon bleu

Les parements de pierre, même naturelle, ne sont pas bienvenus sur les façades anciennes ou dans les séquences de bâti ancien car elles faussent la perception du bâti.

Les enduits minces, généralement organiques sont par leur aspect brillant et leurs propriétés étanches complètement inadaptés au contexte du bâti ancien, y compris sur les édifices neufs.



Diversité architecturale du patrimoine bâti

Teinte de façade : dérives et banalisation

Il est nécessaire de tenir compte de l'aspect historique pour la disposition des teintes sur les façades : en effet au fur et à mesure des siècles on a employé d'abord les pigments d'ocres naturels jusqu'au XIX^{ème} siècle où apparaissent les oxydes qui ont des couleurs plus soutenues. Bien qu'elles représentent un moindre investissement que les ocres naturels, Enfin, dans le troisième tiers du XX^{ème} siècle apparaissent les teintes pastelées ou vives issues de l'industrie pétrochimique, elles s'emploient dans la masse de l'enduit, ceci pour les édifices neufs comme les édifices anciens, ce qui a contribué à banaliser à la fois l'architecture de l'époque et le bâti ancien.

Les dérives découlent en général du fait que les fabricants proposent des couleurs d'enduit ou de peinture issues de la pétrochimie, et que les teintes sont choisies sans prendre en considération l'architecture, ni le bâti environnant, séquence urbaine dans laquelle se situe l'immeuble.

Il conviendra de poser les conditions d'une intervention de façade réussie au sens où elle participe à l'amélioration et la mise en valeur du paysage urbain et de ses caractéristiques patrimoniales et architecturales.

Un soubassement de façade traité sans considération pour les caractéristiques et la qualité architecturales de la façade 18^e siècle : la teinte de l'enduit et la nature des ouvertures créées ainsi que les matériaux retenus contribuent ensemble à dénaturer l'immeuble (et la séquence urbaine) en déconnectant la partie ancienne du sol.



Un rouge trop soutenu qui écrase tout le reste de la séquence urbaine



Des jaunes trop soutenus qui écrase le reste de la séquence urbaine et qui ne sont pas pensés en harmonie entre eux



Façade d'un immeuble traitée de façon différente sur deux parties ce qui fait perdre la perception de la composition symétrique sur la rue.



Si les teintes retenues pour cette séquence sont cohérentes historiquement avec les techniques employées sur les façades des bourgs et villes dans les Savoie au XIX^{ème} siècle, lorsqu'on les réalise avec des enduits préformulés et teintés dans la masse (même si ce ne sont pas des enduits plastiques) on génère un aspect de village « reconstitué » et non pas de village authentique. Pour les enduits teintés dans la masse, il convient de prévoir des teintes naturelles d'enduit locaux, issues des teintes des sables et terres locales.



Exemple de banalisation d'une ancienne demeure de bourg

Type de revêtement de façade teintes, de produits, menuiseries standardisées



Façade ravalée orange ←→



Place de la République

Sous l'isolation par l'extérieur enduite en orange et les volets roulants se cache un hôtel particulier du XVII^{ème} siècle :

- la couche d'isolant rapportée se fait aux dépens de l'espace public et dans un matériau inadapté à la conservation des maçonneries anciennes,
- la pose de menuiseries avec coffres de volets roulants apparents est venue aggraver la situation précédente où l'on trouvait des devanture bois en applique devant des arcatures
- La suppression des contrevents persiennés et la pose de volets roulants



Coffre de volet roulant apparent (et en saillie sur l'arc.

Or, Si sur la photographie ancienne on voit des devanture bois en applique, derrière ces devantures se trouve des arcades sur le même principe que la mairie : il s'agit d'une demeure nobiliaire.

Isolation thermique par l'extérieur



La plupart du temps, les éléments de second œuvre étaient peints, d'aspect mat. On observe de nombreuses teintes, dont certaines apparaissent relativement anciennes, certaines ont été employées plus couramment que d'autres. Les brun-rouge, les verts, les gris en particulier. Des orientations avec des références de teintes permettraient de redonner de la variété au bâti tout en restant dans les caractéristiques et l'esprit du lieu seysseleens.





Quand il s n'étaient pas peints, les matériaux avaient leur teinte naturelle : celles du bois vieilli, brun foncé à gris, celles du fer oxydé.



Diversité architecturale du patrimoine bâti

Les matériaux : teintes et mises en œuvre

Les couleurs naturelles du second œuvre : menuiseries, ferronneries, avant-toits

Nombreuses dérives et banalisation

Aujourd'hui on trouve beaucoup de « chêne moyen », de blanc (bois ou plastique), un peu de noir et d'anthracite.

Nombreux exemples de menuiseries en plastique BLANC



Du faux bois ou du vrai bois oui mais souvent avec un aspect de plastique brillant



La tendance issue des années 1960 qui généralise une prétendue « teinte bois » ou « chen moyen » ne correspond pas une à une réalité locale. Le bois a été laissé brut, grisant ou devenant brun suivant les cas, mais surtout peint dans les bourgs, y compris sur les maisons le plus modestes : c'est sur les éléments de second œuvre qu'on mettait de la couleur pour personnaliser sa maison, la teinte en badigeon sur la façade étant parfois trop onéreuse.

La diversité architecturale du patrimoine bâti

Les éléments d'architecture : vocabulaire

L'iconographie montre des toitures anciennes à deux pans très pentus, (en moyenne 100%) qui ne comportaient pas d'ouvertures ni d'ouvrage en saillie en dehors des cheminées et de rares lucarnes fenières de comble. L'enchaînement, la juxtaposition des volumes de ces toits dans la pente, la variation de leur hauteur liées au découpage du parcellaire en lanière (très étroite) formait et forme encore sur certains secteurs, une unité d'aspect remarquable.

Celle-ci était souvent accentuée par la disposition d'édifices plus hauts, dont la toiture à quatre pans marquait l'angle des rues.

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Le vocabulaire architectural

La forme des toits 1

Vue aériennes années 1950 (secteurs peu modifiés au vue de la photographie orthonormée actuelle)

Les toits de la ville depuis la montée de la Pérouse, rive droite



Rue Churchill, rive droite

Allée Sainte Claire, rive gauche



Rue Churchill, rive droite



Quai Charles de Gaulle, rive droite



*Grande Rue
toitures côté Rhône avant
leurs transformations*



La **Belle Époque** a entraîné un certain nombre de modifications des volumes en toiture pour mettre les immeubles au goût du jour. Elles semblent avoir été aggravées *a posteriori* : les grandes lucarnes à pignon ont représenté un véritable mouvement de mode, vraisemblablement pour habiter les combles sans surélévation et donc à moindre frais.

Les exemples ci-dessous se trouvent sur des fronts de rue, mais c'est sur les villas que les toitures constituent des démonstrations de savoir-faire avec des formes complexes, de nombreux ouvrages en toiture et des couvertures sophistiquée, y compris en ardoise ou en écailles polychrome (cf. pages suivantes).

Quelques toitures d'immeubles Belle Époque situés dans des séquences urbaines

Seyssel rive gauche

On peut observer une mutation en particulier sur la Grande Rue (illustrations ci-dessous et ci-contre)



Seyssel rive droite



Évolution des toitures Grande Rue avec (quasiment) le même point de vue emblématique



Et cet arc ?
Son histoire ?

Aurait-il été construit
pour éviter la réalisation
d'un contrefort qui au-
rait sinon réduit le pas-
sage jugé déjà étroit ?
(patrimoine de Seyssel
aurait une informations ?

Une observation des vues anciennes, leur comparaison avec le bâti actuel permettrait de repérer les toitures qui ont comporté ce dispositif



Place de la République



Les mêmes pas de moineaux vus dans l'autre sens et depuis le sol : il serait intéressant de vérifier que la toiture refaite suit toujours la même pente que fin XIX^{ème} siècle, début XX^{ème} siècle



Quai Edouard Serrulaz



La toiture de l'immeuble a ardi la même pente, on peut observer les vestiges de pas de moineaux qui pourraient être restitués.



Diversité architecturale du patrimoine bâti

Le vocabulaire architectural

Détails particuliers de toitures : pas de moineaux et cheminées

Conservés sur les murs de refends des édifices qui comportent encore des toitures très pentues, les pas de moineaux seraient un héritage des toitures anciennes en chaume.



Extrait de vue aérienne IGN 1950 où les murs de refends surgissent des toitures.



Toiture remarquable conservée, elle est par ailleurs très visible depuis le quai Serrulaz (supposée dépendance de maison noble)

Matériaux et éléments de couverture : la terre cuite prédominante

Tuiles plates, écaïlle ou rectangulaire à petit moule : une tuile adaptée à la forte pente des anciennes toitures de chaume.



Tuiles plates et écaïlles mêlées sur couverture ancienne de dépendance de demeure nobiliaire rive droite

Les tuiles mécaniques à moyen moule : tuiles losangées et tuiles à côtes



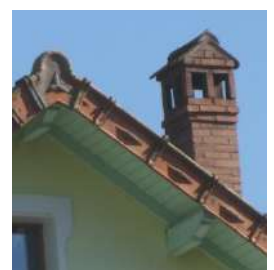
Rares couvertures en ardoise de villas Belle Époque



Demi-croupes, coyaux, arêtières et lucarnes



Les éléments décoratifs de terre cuite associés aux toitures de la Belle Époque puis d'Entre-deux-guerres : tuiles de rive, épis et crêtes de faîtage, cheminées.



Les lucarnes et autres ouvrages en saillie par rapport aux pentes de toit : des éléments exceptionnels, liés à l'architecture Belle Époque (y compris pour les lucarnes fenières à vocation agricole).



Lucarne en œil de bœuf, sur le bris d'un toit mansard orné d'un membron en zinc.



Rue F. Roosevelt

Lucarne en arc de cercle et zinc mouluré et ouvragé.



Baie fenièrre de dépendance agricole Belle Époque (Grande Rue)



Tuiles écaïlles



Tuiles écaïlles émaillées sur les gloriottes Belle Époque



Dans le bourg, tous les bois des avant-toits sont peints (pas de bois brut ni vernis).

Sauf lambrequin, les épaisseurs des planches de rive et des toitures sont inférieures à 15 cm : celle du chevron et du litelage des tuiles, sans surépaisseur d'isolant. Les consoles supportant les panne volantes ont fines.

Les avant-toits sont généreux sur les murs gouttereaux.

Avant-toits peu débordants



Corbeaux de bois supportant les chevrons



Dépassées avec chevrons apparents



Habillages des sous-faces en planches larges avec couvre-joints

Avant-toits généreux à panne volante ou déportée sur poteau



Consoles métalliques supportant les pannes volantes, permettant un généreux avant-toit avec grande légèreté



Avant toit en bois cintré (golasse ?) la panne volante repose sur de fin potelets en serrurerie



Consoles en bois chantourné, ouvragées de style Belle Époque supportant une panne volant et le lambrequin de la planche de rive et d'égout (remarquer que la gouttière se trouve dans le deuxième exemple à l'arrière, cachée par le lambrequin)



Lambrequins en lieu et place de la planche d'égout pour cacher les abouts de chevrons



Exemples Grand Rue

Les dérives sur les toitures sont nombreuses, elles impactent la qualité de l'architecture et de l'image des silhouettes de façon conséquente.



Des bois laissés bruts d'aspect rustique quand l'architecture d'origine était raffinée et peinte



Des avant-toits interrompus



Des lucarnes aux volumes incongrus



Des avant toits habillés en frisée



Des rehausses de toit sans rapport avec la volumétrie initiale et traditionnelle



Des édicules et appentis qui perturbent la lecture des volumes de toitures caractéristiques de Seyssel

Les corniches de pierre de taille : cordons d'appui et corniches sommitales

Cordons d'appui : antérieurs au XVII^e siècle



Les corniches disposées à hauteur d'appui de fenêtre sont caractéristiques de l'architecture médiévale. Ce motif a perduré jusqu'à la Renaissance.

En (1) on aperçoit sur le cordon mouluré de style XV ou XVII^e siècle d'une par que l'encadrement de fenêtre comporte des moulures caractéristiques et d'autre part des corbeaux de pierre prévus pour soutenir les avant-toits (cf. page suivante)

En (2) les fenêtres sur le cordon filant comporte des chanfreins et semble avoir présenté une traverse intermédiaire.

En (3) les fenêtres ont été jugées démodées et remplacées par des baies en anse de panier



Corniches sommitales



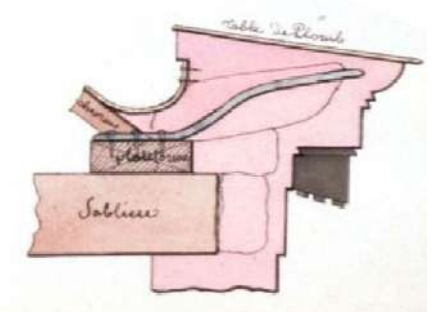
Corniche XVI^e siècle



Corniche fin XIX^e siècle début XX^e siècle : immeuble Belle Époque



Rue Churchill : corniche dont on observe, au percement qui n'a pas été rebouché, qu'elle portait un chéneau encastré cf. détail ci-contre.



Corbeaux supports de planchers

Ci-dessous dans une allée couverte rive gauche : ils supportent la poutre muraille (ou ramasse) sur laquelle repose les solives du plancher supérieur

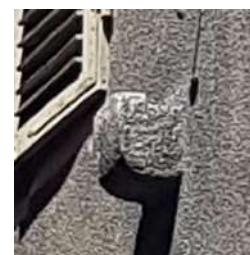


Corbeaux supports d'avant-toit

Ils ne sont plus nombreux et devraient être conservés et mis en valeur, deux exemples identifiés sont rue Winston Churchill, proche de la place de la république.



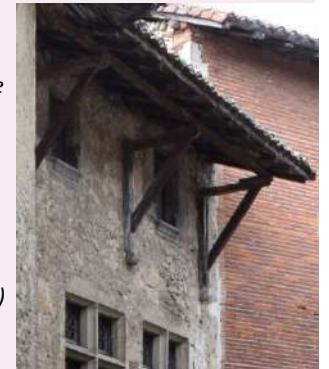
Rue Churchill



Détail d'un corbeau rue Churchill (un peu barbouillé d'enduit et de crasse, certes mais c'est de la pierre calcaire de Seyssel)

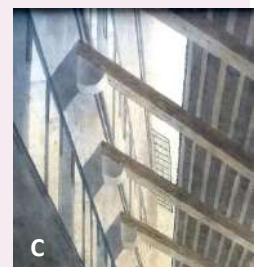
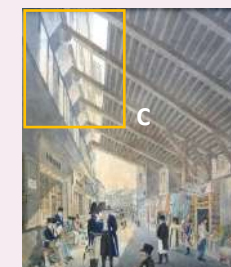
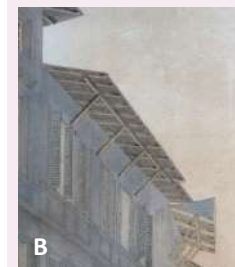
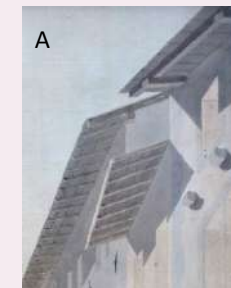
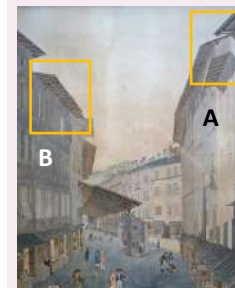
SIMILITUDES pour visualiser le dispositif historique de toiture

Ci-contre exemple d'avant-toit installé sur corbeaux de pierre à **Pérouges** (mais avec un bois vertical de console en « quatre en chiffre », le bois vertical est inutile en cas de corbeau)



Ci-dessous aquarelles de Chambéry par Massoti fin XVIII^{ème} siècle :

- (A) les corbeaux
- (B) les consoles qui portent la panne volante
- (C) le dispositif des « cabornes » (disparu) avec les assemblages entre corbeaux de pierre et chevrons de bois

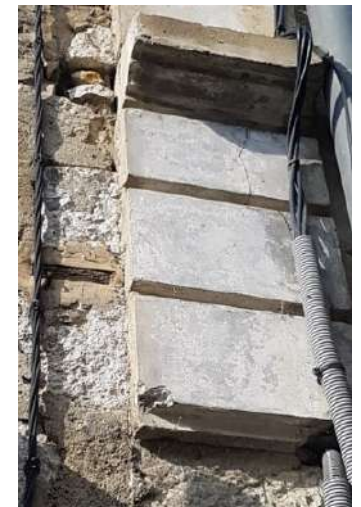


Reliefs verticaux des façades : contreforts des murs de refends et modénatures orne-

Ces **contreforts** sont des ouvrages en pierre de taille qui sont caractéristiques des **villes médiévales** locales (on les trouve à Annecy comme à Yenne ou à Chambéry). Partout où nous les avons rencontrés, ils constituent des éléments d'architecture qui continuent à poser question. Il est possible qu'ils soient liés à des repères, des limites d'urbanisation, ou bien à des portes



Les **modénatures néoclassiques** des **immeubles Belle Époque** sont parfois en pierre de taille mais aussi souvent en mortier de chaux ou de ciment naturel. Ces bossages en table ou comportant d'autres décors, sont réalisés grâce aux nouvelles techniques du bâtiment à la Belle Époque, issues de la Révolution industrielle.



Les escaliers parallèles à la façade sont conçus sur le modèle des maisons de vignerons qu'on trouve dans les hameaux. Ils ont un réel intérêt pittoresque dans les rues où ils créent un espace intermédiaire entre l'espace public et l'espace privé.



Rue François 1er



Allée Henri IV : escalier en partie maçonné en en partie en en porte à faux, le balcon repose sur une console en pierre de taille qui peut dater du XVII^{ème} siècle



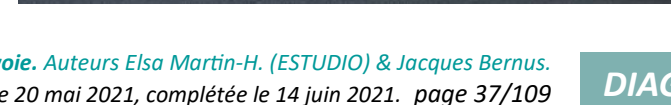
Impasse du Rhône



Les bordures et caniveaux de l'allée Henri IV dessinent une continuité avec les escaliers privatifs



Rue de Grogner



Les escaliers en vis sont représentatifs de l'architecture seysselane du XV^{ème} siècle, ils desservent ici des maisons d'habitation. Certains sont visibles en façade sur rue, d'autres disposés sur cour, peuvent être déduits des configurations du bâti. La disposition sur cour est plus courante en Savoie. Ils comportent généralement des portes à lin-teau en accolade et des fenêtres à encadrements chanfreinés.



Rue François 1er



Place de la République, mitoyen à l'Hôtel de Belmont



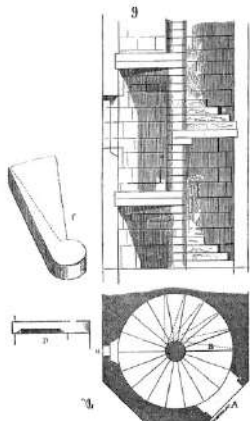
Quai Sensilla (ancienne façade sur jardin)



Allée Henri IV, angle quai du Rhône (ancienne maison noble) un volume à section polygonale et non pas circulaire



Escalier sur cour visible depuis le boulevard Bonivard



Vues en plan et en coupe : détail extrait du Dictionnaire raisonné de l'architecture par Viollet-le-Duc



Vue intérieure du même escalier

Attention : sur la Grande Rue, il ne s'agit pas d'un escalier en vis mais du « clin d'œil » d'un architecte de la Belle Époque (fenêtres à même hauteur que les niveaux)



Des escaliers en vis qui étaient certainement plus nombreux, mais ont été démolis au cours des siècles.



Vue ancienne de la Grande Rue : Escalier en vis démolé, et vue sur extrait de cadastre de 1814



Sur le cadastre de 1814 : au nord de la rue Tiersot, détruit par la création de la ligne de chemin de fer, avec la maison qu'il desservait.

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Encadrements de portes piétonnes : patrimoine caractéristique

Portes à linteau en accolade
(généralement XVI^{ème} siècle environ)



Cour les Bossons



Impasse Salvador Dali

Portes surmontées de fenêtres d'imposte datables des XV^{ème} à XVII^{ème} siècle : les pierres de taille d'encadrement sont généralement ornées d'un chanfrein, le linteau peut être mouluré d'une accolade.



Allée de l'Église



Portes supposées XVIIIe



Ici, groupée à avec la fenêtre du rez-de-chaussée, sur le modèle des maisons paysannes du Bugey (montée de la Pérouse)



Quincaillerie style XVIIIe siècle : loquet à clenche avec décor estampé en graines (porte de grange à Vens)

Portes fin XIXe début XXe siècle



Rue Grogner



Grande Rue



Rue Churchill



Impasse du Rhône :

Portails d'exception



Portail de la chapelle du couvent des bénédictines, rue de Gérin, flanqué de pilastres et surmonté d'une niche votive



Linteau à platebande en accolade : un exemple exceptionnel : rue de Gérin (du XI^e au XVI^e siècle, les linteaux ne sont généralement employés que pour couvrir de petites ouvertures, et sont alors constitués d'une pierre unique. La platebande accompagne des styles d'architecture postérieurs (très rarement au XVI^e siècle)

Portes cochères

(avec porte piétonne et chasse-roues)



En arcade, rue Churchill, donnant accès à un hôtel particulier : arc en anse de panier sur piédroits droits, chasse-roues



À linteau droit, rue de Gérin (le linteau a été refait en pierre mais a priori il était d'origine en bois), les piédroits sont chanfreinés, flanqués de chasse-roues

Autres portes de rez-de-chaussée et de dimensions généreuses



Porte cochère, sans porte piétonne intégrée. Rue Churchill (hôtel particulier ?)



Boulevard Bonivard : piédroit de réemploi (démolitions voie ferrée ?)



Porte bâtarde, entre porte cochère et porte piétonne. Ici, bien que l'imposte ait été condamnée, elle a conservé son dispositif d'origine : seuil en pierre de taille, planches larges croisées cloutées.



Rue de Gérin : arcade en anse de panier sur piédroits droits



Arcade chanfreinée avec porte piétonne associée

Encadrements de fenêtres en pierre de taille moulurés des XV à XVII^{ème} siècle

Petites fenêtres de rez-de-chaussée chanfreinées ou en étage sur cordon d'appui

Les fenêtres les plus petites, notamment celles qui éclairaient les rez-de-chaussée qui n'étaient pas habités, mais utilisées en remises ou autre dépendance de l'habitat, ont été mieux conservées que celles situées en étage, où l'on a préféré à fil des siècles les remplacer par des fenêtres plus au goût du jour.



Ci-contre, fenêtre avec moulure en cavet sur cordon d'appui filant.



Fenêtres en accolade rue Tiersot sous toiture

Rue Roosevelt, fenêtre chanfreinée avec amortissement pyramidal (fenêtre de réemploi?)



Rue Churchill, fenêtres chanfreinées



Croisées et demi-croisées

L'hôtel de Belmont, malgré la transformation d'une partie de ses fenêtres au XVIII^{ème} siècle, conserve de beaux exemples de baies de cette époque.



Datation 1573



Peu d'autres exemples subsistent, mais il est possible qu'il en existe sur les façades arrière et les cours ou jardins (des façades qui n'étaient pas le lieu de la représentation)



Demi croisée avec moulure en cavet



Rue Churchill : vestige de croisée en molasse, dégradée et murée

Fenêtres des XVIII et XIXe siècles, encadrements en pierre de taille

Les linteaux délardés en arc surbaissé : une architecture de fin XVIII^{ème} siècle (avec l'astuce de sculpter les linteaux pour qu'ils semblent être des arcs). Avec ce type d'ouvertures, la pierre est taillée pour que l'enduit vienne mourir contre en laissant la pierre dépasser de l'enduit de quelques millimètres.



Ci-dessus, Grande Rue, ancien hôtel particulier : au-dessus d'une des fenêtres, une date inscrite sur médaillon : 1785. Si les encadrements sont datés de
En revanche les menuiseries et enduit sont du XX ou XXI^{ème} siècle).



Rue Churchill



Rue de Gérin, sur deux immeubles (hôtel de Belmont et couvent des Ursulines) les menuiseries (et parfois les vitrages) sont conservés du XVIII^{ème} siècle. Les menuiseries sont contemporaines de l'encadrement en pierre de taille (linteau délardé en arc surbaissé). En revanche l'appui filant de l'hôtel Belmont et les piédroits moulurés datent vraisemblablement du XVI^{ème} siècle.



Vens : encadrement de fenêtre avec feuillure dans la pierre de taille pour recevoir les contrevents.

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Le vocabulaire architectural

Encadrements de la Belle Époque et d'Entre-deux guerres



Encadrement moulurés de l'hôtel Beaurivage

Contrevents à persiennes orientables ou non



Rue Churchill



Persiennes métalliques de la Belle Époque

Boulevard Bonivard



Jalousies lyonnaises et lambrequins



Ici remplacées par des volets roulants

Place de l'Orme



Traitement des baies et choix des menuiseries : **dérives** et **banalisation**



Cadre bois rajouté devant un encadrement en molasse moulurée supposé XVI^{ème} siècle



Encadrement de fenêtre en pierre de taille réduit au béton pour poser une fenêtre standardisée en plastique



Coffres saillants de volets roulants en façade (et arceaux rouges et blancs)



condamnation de porte avec une fenêtre standard et une allège maçonnée (malgré la volonté de bien faire en utilisant la pierre)



Fenêtre banalisante et fenêtre adaptée sur deux baies identiques



Pose de fenêtre au nu extérieur de la façade



Porte modèle « anglosaxon »



Patchwork de menuiseries standard



Diverses menuiseries en plastique blanc, avec retombées de coffre de volet roulant, pose en rénovation diminuant le clair de vitrage, pose au nu extérieur, etc.



Diversité architecturale du patrimoine bâti

Le vocabulaire architectural

Devantures commerciales antérieures au XIX^{ème}

Les échoppes médiévales et renaissance étaient conçues pour laisser le client à l'extérieur.

Au fur et à mesure des siècles les boutiques se sont ouvertes sur la rue avec une porte, puis une vitrine.

Les échoppes conservées présentent des caractéristiques différentes qui seront intéressantes à mettre en valeur.



Dictionnaire raisonné de l'architecture par Viollet-le-Duc



Échoppe préservée à Pérouges (Ain)



Boutique banalisée (volet roulants coffré apparent en saillie, enduit orange sur ITE)



Montée des Pérouses



Place de la République : échoppe du XVIII^{ème} siècle



Rue de Gérin : échoppe supposée XVI^{ème} siècle

Devantures en applique : ce sont des ouvrages menuisés qui sont posés en applique sur la façade maçonnée. Elles doivent donc être recouvertes d'un auvent qui est généralement en



Rue Thiersot, 1914



Grande rue



Rue Churchill



Devantures en feuillure : elles sont disposées en retrait du nu extérieur de la façade, généralement de 15 à 20 cm, souvent dans une feuillure réalisée dans la pierre.



Rue Churchill



Angle rue du Vieux Pont/place de la République



Grande rue

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Le vocabulaire architectural

Les devantures commerciales : **dérives et banalisation.1**

La problématique des devantures est due au manque d'observation des façades sur lesquelles elles se positionnent.

Les devantures du XIX^{ème} et du début XX^{ème} siècle étaient disposées en applique sur les façades. Elles présentaient des parties pour disposer l'enseigne, pour loger le store banne le cas échéant. Elles étaient réalisées par un artisan, conçues sur mesure à la fois pour l'immeuble et le commerçant. Aujourd'hui on achète des éléments tout faits, qu'on rajoute les uns aux autres pour être le mieux vus possible. Le résultat est une surenchère, une accumulation d'objets et d'informations qui nuisent non seulement au paysage urbain mais aussi au commerce lui-même (trop d'informations tue l'information)



Diversité architecturale du patrimoine bâti

Le vocabulaire architectural

Les devantures commerciales : **dérives et**

La Grande Rue et la place de la République concentrent la majorité des commerces. Leurs devantures conservent généralement les « stigmates » des interventions consécutives qui se superposent. Cette accumulation de vocabulaires découlant des modes successives contribue à dégrader et banaliser le paysage urbain.



Les points positifs : la boutique conserve son larmier supérieur et l'enseigne est venue se caler dessous, en alignement. La devanture est en bois, peinture monochrome

Les dérives :

Suppression (ou non restitution) des piédroits latéraux
l'enseigne est un boîtier lumineux
Traitement en enduit inadéquat du soubassement



Les dérives / les points positifs

Coupe de la hauteur de façade par un auvent
Disposition de l'enseigne en bout d'auvent
Forme complexe de l'enseigne
Fermeture maçonnée de l'allège de l'arcade
Matériaux divers et polychromie

On observe une accumulation d'objets contradictoires en eux qui rendent difficile la perception de l'immeuble.



Les dérives :

Emprise de devanture plus haute que celle voisine (il faut raisonner à l'échelle de l'immeuble qui a été reconstruit dans les années 1960-1970)
Multitude et redondance des enseignes et des luminaires inadaptés



Les dérives / les points positifs

Construction de la devanture en avancée sous le balcon
Habillage dans un matériau brillant inadapté
Fermeture maçonnée de l'allège de l'arcade
Multitude d'enseignes lumineuses visibles
Enseigne drapeau boîtier lumineux
Enseigne lettres découpées adaptées au style de la devanture mais encadré d'un store corbeille devenu obsolète et dégradé



Diversité architecturale du patrimoine bâti

Le vocabulaire architectural

Les devantures commerciales : dérives et banalisation. 3



Les dérives :

Vitrine disposition de la vitrine en retrait de la façade
Différence de teinte entre porte et châssis de vitrine
Boîtier lumineux de l'enseigne
Disposition et proportion de l'enseigne sans rapport avec la devanture
Enseigne drapeau boîtier lumineux et volume en Disposition d'enseignes en étage
Volume 3D d'enseigne



Grand hôtel Beau Rivage

L'auvent, bien que soigneusement dessiné n'est pas un élément d'architecture destiné à accompagner la façade commerciale, ici, il n'est pas d'origine, il vient couper les arcs qui donnent toute sa prestance à l'immeuble et pourrait donner un caractère particulier à ce commerce. L'enduit et la peinture blanche dissocient le l'immeuble du sol



Les stores bannes qui étaient d'une couleur approchante de celle de l'auvent ont été remplacés récemment par des stores de teinte orange vif. On constate une redondance des enseignes qui montent jusqu'à l'allège du deuxième étage.



Devantures en applique fin XIXe début XXe



Enseignes triplement redondantes ... et disposées de travers : trop d'information tue l'information



Gaines en toiture sur la cinquième façade

Diversité architecturale du patrimoine bâti

Le vocabulaire architectural

Garde-corps 1/2

Les garde-corps en fer forgé : les plus nombreux, du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle

Fer forgé du XVIII^{ème} siècle



Fer forgé du XIX^{ème} siècle



Mêmes consols pour ce balcon

Fer forgé début XX^{ème} siècle

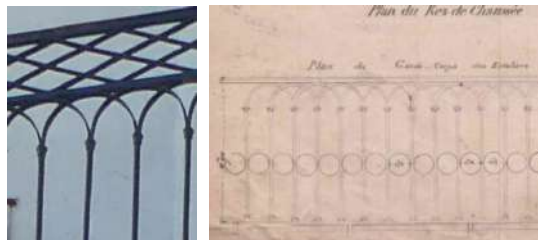


Rue Roosevelt : balcon à barreaudage vertical simple de fers ronds
La dalle de balcon semble être en béton, supportée par des consoles métalliques à enroulement, sa tranche est habillée d'un lambrequin de bois peint



Balcon et terrasse avec garde-corps en fer forgé du XVIII^{ème} siècle (Louis XV à vérifier) sur l'hôtel de Belmont, place de la République

Quai Charles de Gaulle : garde-corps dessinant des ogives, style néogothique du XIX^{ème} siècle



Dans le même style : dessin de détail du garde-corps de l'ancienne grenette rive droite, daté

Les garde-corps en fonte

Ils apparaissent avec la révolution industrielle : ils sont produits en série dès la fin du XIX^{ème} siècle



Appui de fenêtre, Grande Rue



Décor éclectique accompagnant la brique sur les façades



Garde-corps à rinceaux



Style Art Nouveau, rue des Remparts, digne du travail de Guimard



Fonte (rouillée) sur balcon de pierre Belle Époque, rue Roose-

Les garde-corps en bois

Ils sont plus rares que les garde-corps métalliques, ils sont associés à une structure bois



Balcons

Ce sont généralement des éléments isolés, ponctuels sur les façades qui ont été rajoutés ou construits avec les maisons Belle Époque



Les coursives : un élément d'architecture de structure légère, réservé aux façades sur jardin ou cour

Quelques coursives présentent des ossatures et garde-corps en bois, de facture raffinée de sections fines et faisant preuve d'un savoir-faire artisanal



Coursive sur jardin/quai, hôtel de Belmont remanié Belle Époque



Jeu entre coursive, loggia et bow window: sur jardin/quai, villa du Rhône, Belle Époque

La plupart ont des garde-corps métalliques en fer forgé.



Modifié après 1814, quai G. de Gaulle, coursives structure bois, décor métal.



Maison de faubourg, rue de Savoie, coursives & garde-corps fer forgé



Immeuble démolit pour opération SEMCODA) rue de Churchill)



Hôtel du Rhône : reconduction de coursives « historiques » (+ 1 étage)



Loggias, bow-windows et terrasses : des éléments singuliers en volume sur les façades



terrasse de l'hôtel Belmont, place de la République, couronnée d'un garde-corps en ferronnerie du



Loggia . quai Charles de Gaulle, garde-corps en fonte



Jeu entre coursive, loggia et bow window: sur jardin/quai, villa du Rhône, Belle Époque



Bow-window en béton armé sur les



bow-windows à bois cintrés, en Grogner

En dehors des maisons de vigneron qui présentent un escalier en saillie, les façades du bourg ancien sont lisses, sans balcons. Quand il y a des balcons ils ont été créés à des époques données de l'histoire de la ville, en général à la Belle Epoque dans un contexte qui a donné à la ville un esprit particulier, citadin et raffiné. Les balcons ne peuvent donc pas être disposés sur tous les types d'immeubles. Les balcons rustiques n'ont pas leur place à Seyssel.

Une surenchère de balcon de styles différents sans tenir vraiment compte de la séquence urbaine ? Les balcons de bois, disposés sur des consoles qui apparaissent surdimensionnées.

Avec avant toit rapporté ...

Souvent des bois de nature et teintes différentes qui attirent l'attention sur l'ouvrage, constructions sommaires ou palines



À chaque époque sa tentation du balcon sur le Rhône : balcons fin XIXe, années 1970 et début XXe (à la fois dans la composition en façade et dans le détail du garde-corps)



Ces éléments d'architecture situés dans les intérieurs sont intéressants à plusieurs titres : ils constituent des indices de datation des édifices et dont les façades sur rue ont considérablement évolué



Escalier en vis, place de la République, XV^{ème} siècle à XVI^{ème} siècle



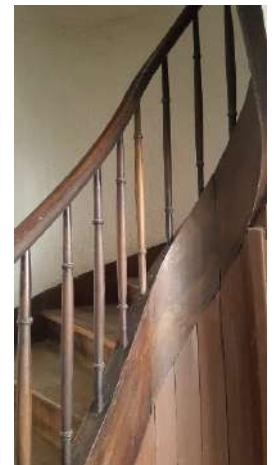
Escalier rampe sur rampe avec mur d'échiffre, immeuble orange place de la République, style XVII^{ème} siècle



Escalier à grand noyau rectangulaire (creux ?), supposé début XVII^{ème} siècle, 12 place de la République



Escalier rampe sur rampe, avec arcs en pierre de taille et voûtes d'arête sur les paliers et repos, supposé fin XVII^{ème} siècle, allée de Richemond.



Diversité architecturale du patrimoine bâti

Le vocabulaire architectural

Quelques autres ouvrages intérieurs

Ces éléments d'architecture situés dans les intérieurs sont intéressants à plusieurs titres : ils constituent des indices de datation des édifices et dont les façades sur rue ont considérablement évolué



Piédroits d'une cheminée supportée XV ou XVI^{ème} siècle sur un mur de refends devenu mur de façade

Ancien couvent des Capucins :
décors peints et ferrures à moustaches du placard XVII^{ème} siècle.
Sitographie@espaces atypiques (immobilier)



Plafond à la française, rue Churchill

Place de la République : immeuble collectif (ancienne demeure noble ?)

Escalier rampe sur rampe XVII^{ème} siècle, avec sous faces des marches courbes sur le principe des escaliers en vis.

Il dessert une cour comportant des coursives de desserte sur trois niveaux.



LES TYPOLOGIES sont variées et leur diversité contribue à la qualité du patrimoine bâti de Seyssel. Chacune doit être préservée et mise en valeur pour ses caractéristiques, ceci même si ont subi des modifications au cours des siècles.

Les maisons de bourg, entres autres typologies ont pu beaucoup évolué : elles ont pu être englobées dans des hôtels particuliers ou des couvents qui eux-mêmes ont souvent été redivisés en logements collectifs au fil de l'histoire.

Il s'agira au cas par cas de mesurer quel est la typologie la plus lisible à l'échelle du paysage urbain.

Certains bâtiments d'activité, notamment ceux antérieurs à 1950, et la plupart des bâtiments institutionnels font partie du paysage urbain et du patrimoine collectif et doivent être préservés à ce titre. Ceci ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas changer d'usage mais qu'ils doivent être identifiables en tant que tels.

Il en est de même pour les immeubles et villas de la Belle Époque, et pour certains édifices d'Entre-deux guerre et d'Après-guerre.

Des interventions non raisonnées sur ce bâti vont contribuer à le banaliser.

LES MATÉRIAUX : TEINTES ET MISE EN ŒUVRE.

Ils font l'identité des lieux, leur préservation et leur utilisation dans les réhabilitations contribueront à mettre en valeur à la fois le caractère pittoresque de Seyssel et l'architecture des édifices qui la composent ; ceci dans le paysage en vues lointaines comme au sein de chaque séquence urbaine.

Les couleurs de Seyssel sont à la fois celles des teintes naturelles des matériaux, celles des pierres, des mortiers et enduits traditionnels, mais aussi celles des badigeons de chaux aux pigments minéraux, celles de la terre cuite.

Les couleurs des menuiseries, serrureries, avant-toits, qu'elles soient des couleurs rapportées ou celles naturelles du matériau participent aussi de la mise en valeur de l'architecture et du respect de ses caractéristiques. Là, l'utilisation du matériau brut est plutôt rare contrairement aux enduits de façade.

La dérive de l'emploi quasi systématique, sur le bâti ancien, de matériaux et de couleurs créés pour les maisons neuves construites en série est un phénomène banalisant. Mettre fin à ces pratiques de l'Après-guerre qui maltraitent le bâti ancien permettra d'obtenir à la fois des façades plus variées et des matériaux plus sains, plus respectueux en adéquation avec les caractéristiques des architectures (formelles mais aussi techniques).

LE VOCABULAIRE ARCHITECTURAL

La forme des toits, leurs teintes, le type de couverture, la façon de traiter les avant-toits sont des éléments qui ont un fort impact sur le paysage lointain et proche. Si quelques rares architectures sont couvertes par des toitures singulières ou banalisantes, les réfections doivent se faire dans le respect des séquences urbaines, et les nouveaux édifices s'insérer dans cet esprit historique.

En façade, c'est la juxtaposition de façades « toutes simples » avec d'autres plus complexes qui fabrique le pittoresque et la valeur patrimoniale des séquences urbaines. Il convient d'étudier avec soin la composition des ouvertures, la nature des encadrements, les décors en relief ou non, les modénatures, les vestiges particuliers, la disposition des escaliers en façade (escaliers droits ou escaliers en vis)

Les encadrements de baies sont souvent en calcaire de Seyssel clair : les façades de Seyssel présentent une diversité remarquable portes piétonnes, portails, portes cochères, portes bâ-tardes, de toutes époques depuis le XVe siècle. On trouve des encadrements de fenêtres en pierre de taille moulurées des XV au XVIIe, des encadrements et menuiseries de fenêtres des XVIII et XIXe, différents types d'occultation (mais aussi de nombreuses dénaturation des ces ouvrages patrimoniaux situés à l'interface entre espace public et privé).

Les commerces et leur devantures constituent comme très souvent, un lieu où les interventions ont été très importantes depuis les années 1960 et où l'on constate de nombreuses dérives du fait de l'absence de recul sur les interventions menées. Il serait intéressant de permettre aux commerçants et aux personnes qui les accompagnent dans leur projet d'avoir un regard global sur le contexte urbain : la devanture fait toujours partie d'une façade, elle a des caractéristiques qui lui sont liées mais elle participe aussi de façon très importante à la qualité de la rue et à son animation.

La disposition de balcons, de coursives, de loggia, terrasses et bow-windows sur les façades est très variée mais elle obéit à des règles définies par l'histoire et la logique des lieux. Les comprendre permettra de continuer la ville en cohérence avec l'esprit du lieu. Certains garde-corps sont très intéressants et à chaque type d'architecture correspond un garde-corps.

Quelques éléments d'architecture intérieure ont été soulignés pour montrer que le patrimoine a un intérêt aussi dans son épaisseur, a fortiori dans un tissu urbain où les allées innervent les cœurs d'îlots qui seraient intéressant à montrer (lors des journées du patrimoine ?)

Un patrimoine important qui touche à toutes les composantes du bâti mais aussi des dérives liées notamment aux réhabilitations thermiques avec des techniques inadaptées qui dégradent le bâti ancien (à la fois dans ses dimensions techniques et esthétiques).

Espaces publics

Espaces libres / non bâtis
les limites public/privé

La trame viaire, accès et réseau routier : vers une hiérarchisation des voies

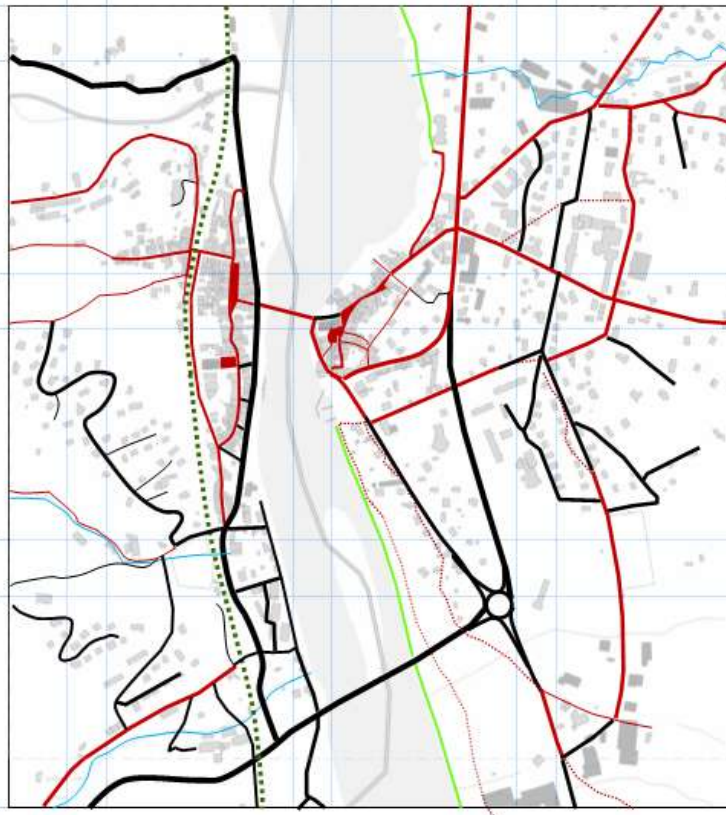
Le réseau viaire aujourd'hui sur la photo-aérienne



LÉGENDE

- Ruisseaux
- Voies existantes en 1814
- Voies créées depuis 1814
- ViaRhôna

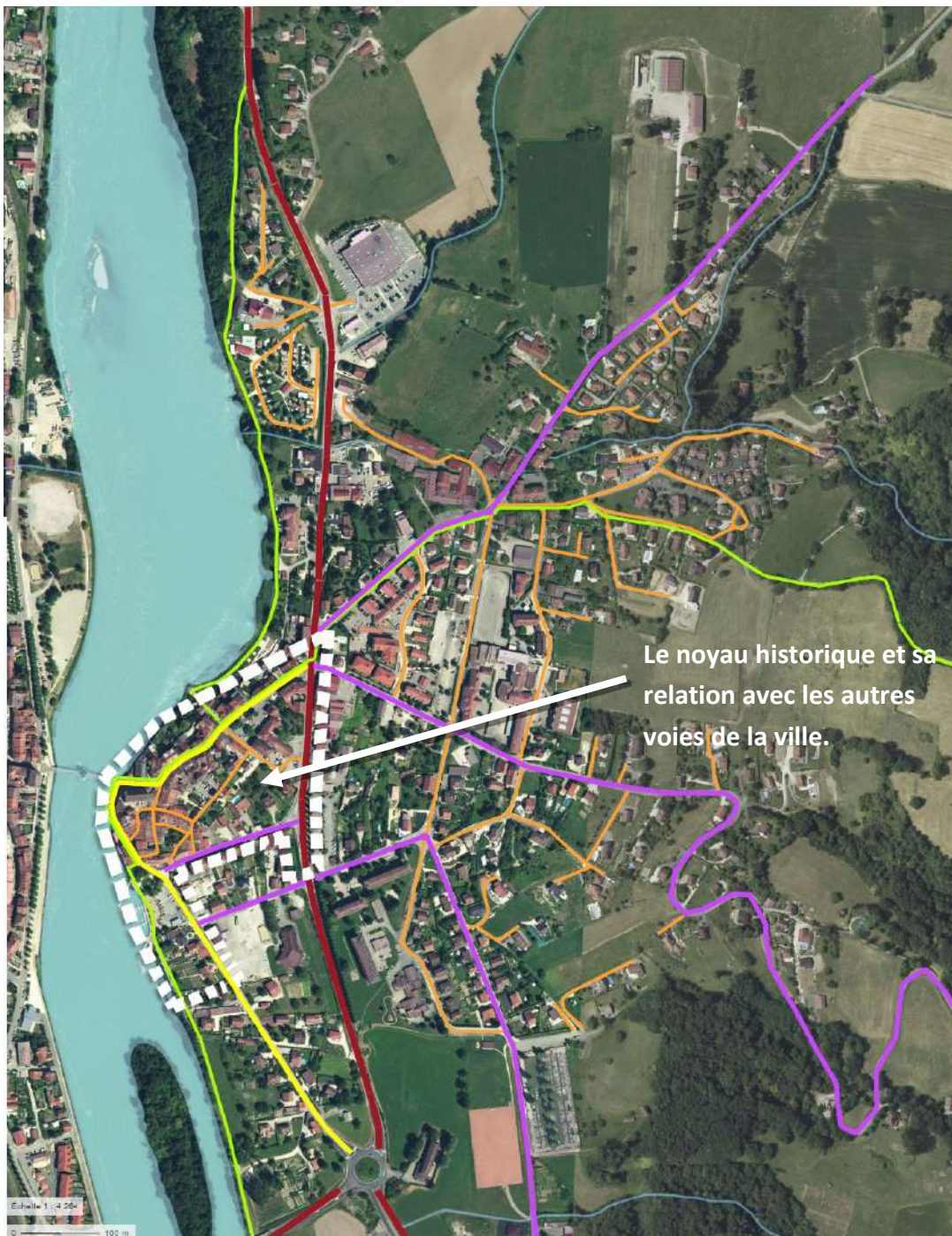
2017 : Un réseau viaire ancien conservé, parfois « redressé » dès le XIX^{ème} siècle puis courant XX^{ème} siècle pour une adaptation à une circulation des véhicules, il a été **complété**



Le système viaire structure la ville depuis toujours. Formant un réseau, un maillage autour des espaces bâtis, l'espace-voirie délimite des îlots. Il constitue ainsi une armature, un squelette qui organise l'urbanisation.

A Seyssel, le réseau viaire conserve les traces du système viaire historique. Le nouvel axe routier (D992) qui contourne le centre historique en rive gauche s'est déconnecté des limites et traces de la ville ancienne ne rendant plus compte des lieux traversés.

L'urbanisme s'est alors adapté à ce mode de déplacement, ouvrant l'espace par endroits et prenant le dessus sur les autres usagers de l'espace-voirie (parkings). On peut traverser l'agglomération de Seyssel sans soupçonner la présence du noyau urbain ancien.



La trame viaire, accès et réseau routier : vers une hiérarchisation des voies

Signifier une hiérarchie des voies. La requalification des voiries passe d'abord par un redimensionnement des chaussées (en général un rétrécissement) et ensuite, par une identité propre telle l'introduction d'un vocabulaire urbain, plantation, mobilier urbain, etc. La réflexion doit alors clarifier la typologie des voies selon les activités et fonctions urbaines. Elle doit s'intéresser à tous les modes de déplacement et veiller à la bonne cohabitation des usages et des usagers du réseau viaire. La hiérarchisation du réseau des voies passe par un gradient de la route à la rue.

On distingue 4 typologies de voies selon son importance en termes de trafic routier :

- **1 - la voie principale ou primaire, axe routier (RD 992)** menant aux autres agglomérations. Cet axe routier traversant la ville du nord au sud est impacté par un fort trafic automobile marquant une coupure dans le tissu urbain de Seyssel et entraînant une nuisance pour les riverains. Il constitue néanmoins la colonne vertébrale de la ville. Mais son vocabulaire trop routier ne valorise pas notamment la séquence urbaine de Seyssel. Boulevard urbain tangent sur sa rive ouest la ville historique, la RD 992 ou route de Genève ne doit plus constituer une coupure avec les quartiers récents et les bords du Rhône.
- **2 - la voie historique (XIXe)** qui dessert le vieux pont et le centre historique, (route d'Aix-les-Bains, quai du Rhône grande rue et place de l'Orme).
- **3 - les voies tertiaires, les dessertes internes** à l'agglomération desservant les quartiers
- **4 - les voies résidentielles, les rues des quartiers**
- **5 - les voies douces, pistes cyclable et GR** (Chemin de Grande Randonnée)

Les espaces publics

Il y a une prise de conscience générale de nos jours, quant à la nécessité de l'amélioration des traitements de l'espace public de nos places afin de leur permettre une meilleure lisibilité et renforcer leur rôle de foyer d'urbanité. Les espaces publics ouverts (rues, places, jardins) sont ainsi devenus le point focal de toute intervention de reconquête urbaine, notamment dans les centres-villes anciens.

En rive droite, les espaces dédiés aux promenades piétonnes se développent entre front urbain et Rhône, le long des quais aménagés. Dans le tissu urbain ancien, les espaces publics urbains se font plus rares : place Gambetta et place de la République.

En rive gauche, les espaces publics se situent dans et autour de la ville historique. Curieusement les nouveaux quartiers se sont développés sans continuité de nouveaux espaces publics (places, squares, jardins). Les espaces libres existants sont dédiés uniquement aux stationnements de voitures. De ce fait la pression du stationnement s'exerce sur tous les espaces publics de la ville ancienne.



Les espaces publics à Seyssel

Les espaces publics aux abords du centre ancien Seyssel rive gauche : des espaces dédiés aux stationnements



1. Façade nord de l'église



2. Façade sud de l'église



3. Place de l'Orme



4. Rue des Remparts—poche de parking

En dehors du jardin Condote récemment crée au bord du Rhône, tous les espaces publics dans et autour du centre historique sont en partie ou complètement des parkings.



5. Stationnement aux abords du cinéma et route de Savoie.



6. Route d'Aix les Bains, parking aux abords du Port de plaisance et de l'office de tourisme.



7. Rue de Méral, parking privé de petit collectif d'habitat.

Vers une hiérarchisation des voies aux abords de la ville ancienne Seyssel rive gauche



1

La traverse (RD992, rue de Savoie) au contact de la ville historique, doit se transformer. De son statut d'axe routier, elle doit être domestiquée en boulevard urbain de Seyssel. Un projet de requalification de voirie en liaison avec ses rives peut révéler des opportunités pour dynamiser le centre-bourg. Un lieu de passage peut devenir un lieu de vie en conciliant les contraintes fonctionnelles et les enjeux qualitatifs. Le projet de nouveaux logements sur la rive est de la traverse est une occasion de requalification de tout ce secteur. La tentation d'un aménagement trop routier avec rond-point pour gérer des flux automobiles est plus défavorable pour les autres flux (piétons, cyclistes). Le giratoire est un lieu de passage et non de rencontre. Le carrefour giratoire n'est pas un espace de vie ni d'habitation : on y passe mais on ne s'y arrête pas. Un carrefour giratoire dans le centre-ville de Seyssel risque de lui faire perdre un rôle central d'urbanité, de convivialité et de banaliser la traversée de Seyssel.



2

La voie historique (inondable) qui dessert le vieux pont et le centre historique, (route d'Aix-les-Bains, quai du Rhône, Grande Rue et place de l'Orme).

3

Ruelles et allées du cœur historique. Elles constituent la trame viaire de la ville médiévale. La rue des remparts qui se déploie du cœur historique à la place de l'Orme marque la limite de l'enceinte médiévale. Cette interface doit être prise en compte dans tous les projets d'aménagement. Les espaces publics existants dans ce secteur essentiellement dévolus aux stationnements devront se transformer à terme.

Maison adossée à la limite des remparts

Espace libre qualitatif permettant la perception du noyau ancien

Maison et enrochements perturbant la lecture du mur suivant le tracé des remparts

Terrassement et soutènement perturbant la lecture du glacis bordures de sécurité routières



Vue 1



Le contournement de la ville ancienne par la rue de Savoie

L'ancien glacis : un espace à requalifier en tenant compte de ses caractéristiques intrinsèques

Un espace pentu peu adapté à la circulation routière, investi par les stationnements



Vue 2



Situation dans le tissu urbain



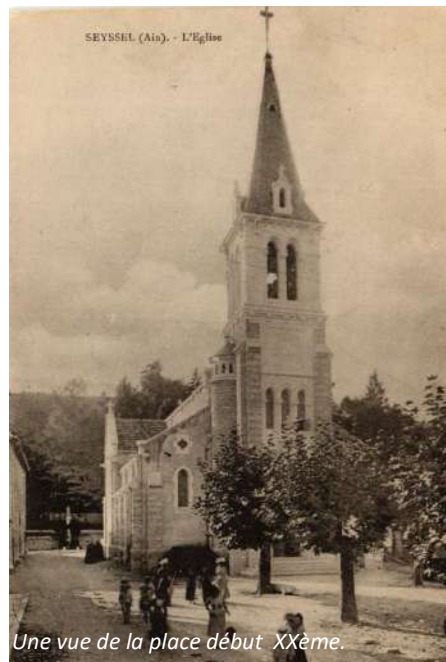
Plan masse du projet d'aménagement de la place



La place Gambetta

En 1823, lorsque Seyssel Ain fut rattachée au diocèse de Belley, une église est bâtie sur l'emplacement d'une partie du cloître de l'ancien couvent des Augustins. Achèvement en 1831, elle se révéla trop petite et fut démolie en 1899 pour être remplacée par l'église actuelle en 1901.

La composition de la place devant la façade de l'église Saint François de Sales n'a pas changé depuis sa création début XXème. Un espace délimité sur les côtés par 3 arbres dessine une sorte de square pour les piétons où la circulation des voitures est périphérique. En retrait de la circulation des quais, cette place est un lieu intime et apaisé. La fontaine face à l'église fut construite au milieu du XIXème siècle avec des pierres provenant du couvent des Augustins.



Étude patrimoniale du centre ancien de Seyssel Ain et Seyssel Haute-Savoie. Auteurs Elsa Martin-H. (ESTUDIO) & Jacques Bernus.

Version présentée le 20 mai 2021, complétée le 14 juin 2021. page 68/109



La place de la République dans le tissu urbain



Les cartes postales du début XXème nous montre un espace composé de 2 larges trottoirs sur les rives et un sol apparemment en calade.



La Place, au début du XXème et aujourd'hui. Les stationnements sur les 2 rives font disparaître l'aspect même de la place.



La place de la République 1/2

La configuration de la place est préservée depuis le XIIIème siècle, date de la fondation de la ville franche. Cette place fut conçue pour accueillir le marché médiéval. Elle symbolise le cœur de la ville. Sa mise en valeur mériterait qu'elle présente un aspect moins routier notamment par la présence quasi-continue sur ses rives de stationnements en épis ou longitudinal qui lui donnent une configuration de rue plutôt que de place allongée. C'est un espace interiorisé qui accueille le marché hebdomadaire le samedi matin, mais aussi quelques magasins dont un bar-tabac. En période estivale, ponctuellement la place est réversible : les voitures peuvent s'effacer.

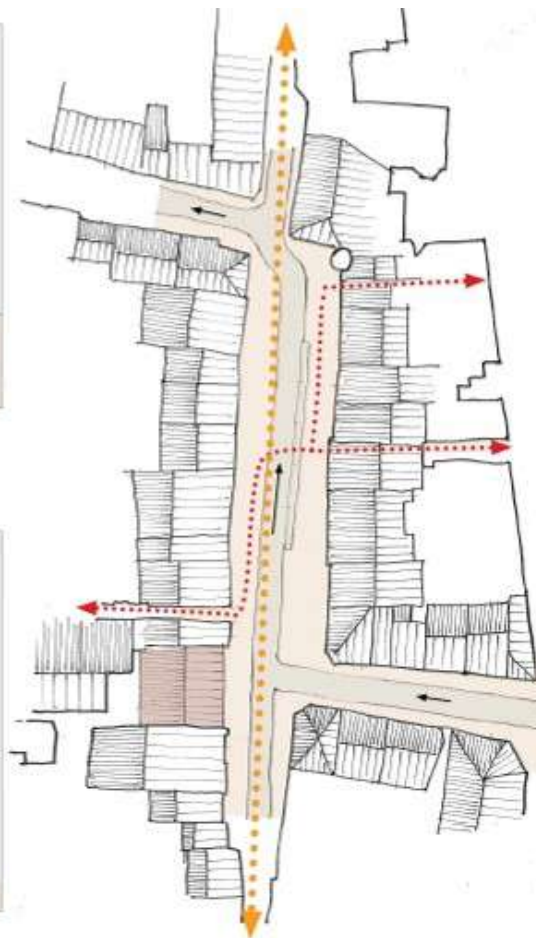


La fontaine au sud de la place est supprimée dans les années 70. On retrouve sa statue sur le fronton de l'ancien hôtel de ville, où se situe un passage piéton menant aux quais du Rhône.

La place de la République 2/2



caue Ain
Réflexion sur la place de la République.



En 2017, les élus de la commune de Seyssel ont souhaité **développer une réflexion** sur la Place de la République. Aujourd'hui, cette place qui accueille majoritairement des commerces et un marché le samedi matin montre une image de parking peu qualifiante et les commerces présentent quasiment tous un problème d'accessibilité lié au décalage de niveau entre la place et les rez-de-commerces.

C'est dans ce contexte que les élus ont sollicité le CAUE afin de **développer une réflexion** sur cet aménagement.

Les principes retenus ont été de :

- donner une image plus piétonne que routière à la place tout en favorisant ses liaisons douces et en améliorant son image,
- prolongement des continuités piétonnes avec les points forts du centre village (mairie, église, espace de loisir),
- réduction de la bande roulante au minimum (sens unique 3,5 m). Priorité aux piétons et devantures de commerces,
- cahier des charges sur les matériaux afin de créer une cohérence sur les différents points d'aménagement structurants de la commune,
- élargissement des espaces réservés aux piétons permettant de gérer les différents niveaux d'accès (commerces, allées).



En période estivale, ponctuellement la place est réversible . Les voitures disparaissent pour être remplacées par des tables et chaises pour les habitants à l'occasion de manifestation ponctuelle (vue du 17 juillet 2020)

& travaux en cours 20 avril 2020





Les espaces publics du quartier en Grognier

Ce quartier tout proche du centre historique de Seyssel Ain en a été coupé du reste de la ville lors des travaux de la voie ferrée construite mi XIX^{ème} siècle. Il a un peu l'aspect d'un village par la physionomie de ses rues, ses ruelles, venelles et escaliers. Les façades sur rue souvent plantées de grimpantes, alternent avec des jardins et des cours. L'architecture est variée avec des bâtisses anciennement agricoles, quelques villas Belle Époque, et des maisons XVII à XIX^{ème} mitoyennes de belle qualité. L'espace public est remarquable par son réseau de voies bien hiérarchisées, mais aussi grâce à l'appropriation des riverains des espaces interstitiels plantés entre façades et rues. La présence de caniveaux en pierre en pied des façades souligne discrètement le socle du bâti.

Il a une réelle qualité patrimoniale, architecturale, paysagère et urbaine



Stationnements en façade nord et sud de l'église.



Le promontoire à l'étage, entrée de l'église et terrasse sur le Rhône. Détail des sols.



La rue François 1er à l'arrière de l'église et sa fontaine, début XXème et 2019.



Les abords de l'église Saint-Blaise

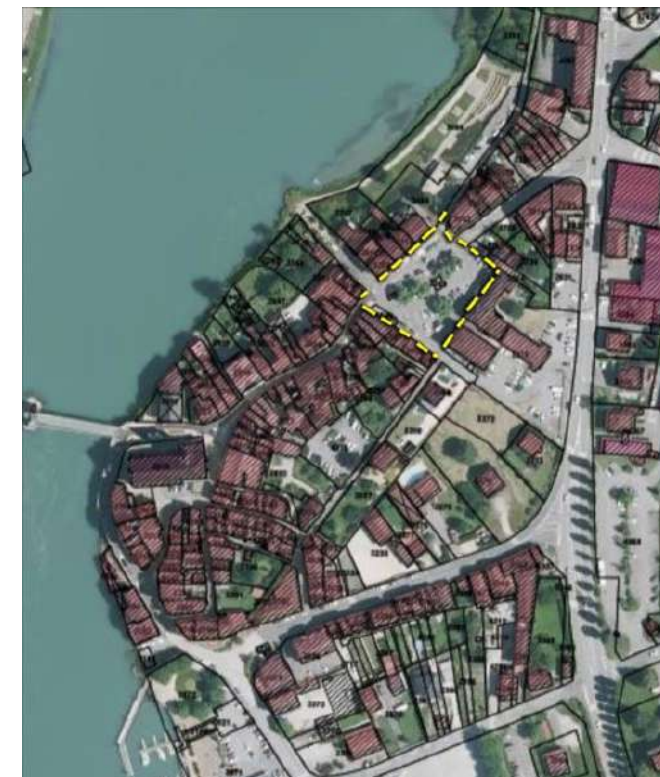
L'église est posée sur un socle en pierre, magnifiant sa verticalité au-dessus du velum du centre historique. Son socle constitue une terrasse haute depuis laquelle les vues sur le Rhône et la rive droite sont magnifiées. Les abords de l'édifice religieux sont peu mis en valeur. La présence de voitures en stationnement sur la façade nord, dans la perspective du pont, mais aussi au sud, a transformé ces espaces en parking, brouillant la lecture de cette placette qui commande l'entrée de toutes les ruelles et allées de la ville historique. Sur la question des revêtements de sols, au-delà du mauvais état des enrobés et pavages, c'est la multiplicité des matériaux et des couleurs qui dénature et banalise la qualité des espaces jouxtant l'église. Le remplacement de la fontaine du XIXème par une nouvelle, certes aux dimensions similaires, mais dont l'aspect fausses pierres est dommageable. A l'étage de l'église, le promontoire qu'il offre comme vue panoramique sur le Rhône est spectaculaire. Ici, aussi le revêtement de sol en béton et pavés rouges n'est pas à la hauteur de ce haut lieu.



La place de l'Orme. 1

Les vues anciennes nous montrent une place libre de voitures.

La partie haute, plantée de platanes, autour du monument aux morts s'apparente plus à un square avec son sol en stabilisé. La carte postale sans le monument aux morts est antérieure à 1918.



La place de l'Orme. 2

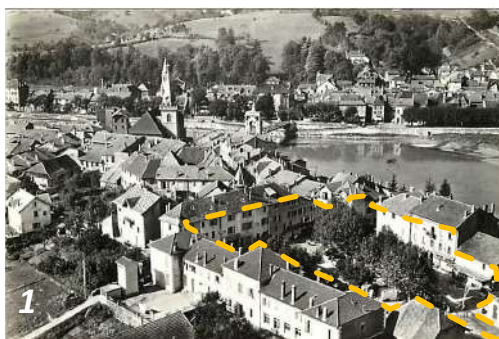
Un lieu intériorisé et animé, dans la ville hors les murs, **la place républicaine** qui rassemble, la mairie, la poste, le monument aux morts, le marché, les terrasses des cafés restaurants, et autres services. Une place construite sur 2 niveaux avec un escalier central et 2 allées latérales en enrobé les reliant. Mais une place avec de l'enrobé discontinu sans limite entre rue et place dont la voirie est omniprésente, encombrée de voitures qui occupent indifféremment tous les espaces possibles de la place et de ses abords (impasse du Rhône, promenade F. Montanier) dévalorisant de ce fait ce lieu central de Seyssel et les vues vers le Rhône au nord-est et la montagne des Princes au sud-ouest.

Dans la perspective d'une réhabilitation de la place de l'Orme, quelques principes intangibles pour établir une philosophie de projet : La voiture doit céder de la place aux autres usagers (piéton, vélo). La partie basse de la place doit être pensée sans véhicules en stationnement. L'espace doit être rendu aux piétons, avec un revêtement bien différencié de l'enrobé noir existant, la circulation automobile est maintenue, mais elle n'est pas prioritaire. L'impasse du Rhône est mise en valeur, encadrée de plantations basses de vivaces, l'emprise de l'enrobé est réduite voire supprimée, remplacée par un asphalte grenailé ou un béton lavé pour l'allée réduite, lui rendant un caractère plus intime en relation directe avec le Rhône et la place basse de l'Orme. Pour le reste, un programme et un projet reste à établir à une échelle plus large, celle de la ville historique et de la place de l'Orme et la rue qui la prolonge.

1. L'emprise de la place dans le tissu urbain.
2. les emmarchements.
3. l'axe de la grande rue.
4. le marché.

Les ouvertures vers le grand paysage (Rhône et montagne.)

5. L'impasse du Rhône.
6. la promenade F. Montanier.
7. une construction dommageable.
8. la jonction au Sud-ouest et la montagne des Princes.
9. un espace encombré.





Jardins des bords du Rhône :

Le jardin de Condate

Réalisé en 2015 par la commune, le jardin de Condate est un parc public qui regroupe une esplanade, une aire de jeux, un terrain de pétanque et quelques tables de pique-nique. Il comprend également un théâtre de plein air avec des gradins offrant une vue sur le Rhône et la rive droite. Les cheminements piétons au bord du fleuve permettent de se connecter au centre ville.





Les jardins des bords du Rhône depuis le pont



Le passage piéton entre les murs des jardins

L'intérieur des jardins des bords du Rhône



Gloriette couverte de vigne et garde-corps en faux bois.





Alignement d'érables foyer des jeunes. Seyssel H.S



Liquidambar et massif d'arbustes



Ginkgo biloba centre ancien Seyssel Ain



Alignement de platanes quai E. Serullaz



Alignement d'érable quai Charles de Gaulle



Erable pourpre centre ancien Seyssel H.S



1 marronnier en fleurs



Alignement d'érable quai Charles de Gaulle



Arbre en isolé abord centre ancien Seyssel H.S



Pins sylvestre et feuillus chemin de la fontaine



Alignement de frênes route de Lyon



Alignement d'érables rue du Mont des Princes

Le végétal dans la ville l'arbre

C'est lors des grands travaux des quais du Rhône à la moitié du XIXème que les alignements de platanes furent plantés. Ces plantations ont offert une promenade ombragée au bord du Rhône aux habitants et aux visiteurs.

On connaît les vertus de l'arbre en ville, de ses fonctions esthétiques et organisatrices mais aussi son apport bénéfique et durable dans la réduction des effets du réchauffement climatique.

L'arbre ponctue largement la ville de sa verdure. Il l'embellit en même temps qu'il la structure. La demande sociale de l'arbre est une demande de nature dans un environnement artificiel. L'arbre peut créer une mise en scène de l'architecture. Il peut mettre en valeur une vue, un panorama, un monument en le cadrant. Il devient un rideau de théâtre pour un bâtiment précieux. L'arbre ou l'ensemble végétal est esthétique par sa taille, son architecture, sa floraison, sa foliation

Il est aussi un élément structurant. Il organise l'espace en greffant les anciennes parties de la ville aux nouvelles. Il lie les nouveaux espaces publics, souvent écartés de l'agglomération, à cette dernière. En limitant des espaces, il les rend privilégiés à l'échelle de la proximité. Il permet de lire les itinéraires urbains dans le labyrinthe de la ville. Il peut être l'entrée d'une agglomération, matérialisant le passage à franchir et l'accueil fait aux visiteurs. Il aide à l'orientation.

Les parking plantés sont recherchés en été par les automobilistes.



Le cimetière dans son écrin végétal et le stationnement enherbé



Le végétal dans la ville

Une belle diversité à valoriser et encourager

Les formes du végétal sont multiples au delà des arbres qui constituent sa partie la plus visible.

Les arbustes isolés ou en haie, taillés ou libres, constituent des éléments de limite entre le domaine public et l'espace privé. Les haies d'essences mixtes de caduc et persistant doivent être privilégiées pour la biodiversité mais aussi pour leur aspect unique et non banalisant.

Le végétal dans la ville, est constitué à la fois des jardins privés et publics qui s'offrent à la vue des promeneurs à l'arrière de murs ou de grilles. Les plantes grimpantes et lianes participent également à l'embellissement des façades et clôtures.

Certaines essences, comme les vignes et les charmilles sont bien représentées à Seyssel.

D'autres, utilisées en haies mono-espèces s'avèrent banalisantes pour le paysage urbain.

Le végétal dans la ville : aller vers un élagage doux et le renouvellement des alignements anciens



Le mail de platanes sur le terrain de pétanque; un renouvellement progressif à prévoir



Les platanes subissent des élagages trop systématiques et sévères. Ce type de taille est une aberration sur le plan esthétique mais aussi sur le plan sanitaire de l'arbre. Les tailles trop sévères et répétées chaque année affaiblissent l'arbre et de nombreux parasites, ravageurs et maladies peuvent l'attaquer dans ces moments de faiblesse provoquant ainsi petit à petit le dépérissement de l'arbre, la pourriture du tronc et des charpentières. Il n'est donc pas vital, bien au contraire, de tailler copieusement les arbres d'ornement. Cette taille en "tête de chat" produit des arbres en "moignon", ce qui ralentit l'apparition des feuilles au printemps.



Les peupliers d'Italie plantés en alignement le long des barres d'immeuble de logement social et du grand parking sont gênants à plusieurs titres :

- Le peuplier, avec ces racines traçantes soulevant les sols, n'est pas adapté au milieu urbain :
- Le rideau de peupliers devant un bâtiment ou autre a tendance à stigmatiser ce qu'on veut camoufler comme on pourrait le faire pour cacher une usine « moche » ;
- l'implantation des peupliers le long de cette route principale qui devrait constituer la vitrine de la ville, n'est pas à l'échelle de cette séquence.



La question du renouvellement des arbres anciens, notamment quand il constitue un alignement ou agrémentent le centre d'une place est à anticiper pour éviter d'avoir après un abattage de vieux arbres considérés comme dangereux, un nouvel alignement d'arbres chétif pendant au moins 6-7 ans. Il faut donc assurer le renouvellement des arbres en remplaçant le parc arboré vieillissant par de nouvelles plantations, ce qui peut se faire de manière transitoire. Nos aïeux nous ont transmis un patrimoine arboré, il convient également de laisser la même chose aux générations à venir.

Les arbres en pot ne peuvent ni jouer le rôle de climatiseurs, ni offrir une ombre. Ils nécessitent d'être arrosés quotidiennement en période chaude. Avec aussi peu de racines, prisonniers qu'ils sont de leur pot en plastique ou en bois, ils serviront tout juste de parasols



Les aménagements en promenade des quais du Rhône au XIX^{ème} siècle offrent encore aujourd'hui un bel ordonnancement. Des plantations de platanes, bordés par un cheminement piéton en stabilisé, une ligne de pavés marquant la limite entre espace planté et cheminement piéton, sur laquelle sont disposés régulièrement les bancs en pierre, s'intercalant avec l'éclairage public.



Au-delà du matériau du mobilier (béton), c'est le lieu de l'implantation du banc qui doit être privilégié. Ici on imaginerait la plantation d'un arbre accompagnée d'un banc. Le mobilier (bancs + jardinières) a sans doute été implanté contre le stationnement intempestif de voiture et comme garde-corps informel.



Banc simple en pierre bien disposé en limite d'un espace

Tables de pique nique en bord de Rhône. Un modèle en bois brut et un autre en bois vernis. Dans un espace « naturel » on privilégiera l'aspect teinte naturel.



Le mobilier urbain - les bancs

« Le banc permet aux piétons de s'arrêter, de s'asseoir et de pratiquer différentes activités dans l'espace public. En offrant cette possibilité de séjour, le banc public contribue au capital de mobilité de ses utilisateurs, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Pour une grande partie d'entre elles, un déplacement demande un effort important et nécessite donc des pauses régulières. D'autre part, le banc apporte une multitude de fonctions qui donnent une nette plus-value à l'espace public, que ce soit en termes d'urbanité (favorisation des contacts sociaux), de qualité de vie ou de mobilité (le banc public comme équipement de mobilité). Le banc public fait finalement figure de bien culturel et de symbole fort dans l'imaginaire populaire ». (S'asseoir dans l'espace public. M. Pochon & T. Schweizer).



Banc simple en lattes de bois.

Banc simple béton et bois.





Ces jardinières en ciment naturel sont des éléments de mobilier de la « Belle Epoque », fin XIXème, début XXème.



Depuis l'avènement du tout voiture, les jardinières en béton ont souvent une double fonction : celle de fleurir l'espace minéral mais aussi de contenir le flux de voitures.

La question du choix du matériau (béton, bois, métal, plastique) et de la couleur ne sont pas sans incidences sur la qualité de l'espace public.. Les vendeurs de mobilier urbain jouent sur l'effet « tendance », comme si il y avait des modes à suivre. Chaque ville est unique. Le mobilier urbain doit s'adapter à la spécificité de chaque lieu. Certains matériaux et couleur de mobilier urbain comme le métal aspect rouille s'intègrent plutôt mieux. Le plastique même si il est recyclable n'est pas un matériau durable, il vieillit mal.



Une durabilité hasardeuse du végétal en pot asservi à l'arrosage



Le mobilier urbain - Les jardinières

Il s'agit aussi des jardinières des poubelles, des candélabres des panneaux de signalisation, plots et bornes anti-voitures, barrières...etc. L'enjeu aujourd'hui est d'éviter l'envahissement anarchique de l'espace public par une multitude d'objets non coordonnés, cause de désagréments à la circulation piétonne et de pollution visuelle. Le mobilier doit donc faire l'objet d'un choix pertinent en matière de matériau, couleur et forme et de son emplacement afin de libérer au maximum de l'espace en limitant son encombrement.

Les jardinières sont des mobiliers urbains qui peuvent paraître anecdotiques et souvent déconnectés du contexte. En effet, si elles servent à agrémenter l'espace public, leur usage ne doit pas être simplement décoratif : dans ce cas, il sera beaucoup plus adapté de créer un véritable massif en pleine terre où les végétaux pourront se développer au mieux, sans entretien excessif (arrosage, taille, nettoyage...). les jardinières sont plus source d'encombrement visuel et physique de l'espace public.

Ce n'est pas un détail en particulier de mobilier qui est gênant, mais l'accumulation de chaque particularité qui brouille la lecture de l'âme de la ville.



Les containers à poubelles se doivent d'être accessibles aux riverains. Néanmoins le choix de leur implantation doit tenir compte également du contexte urbain particulier ou stratégique afin qu'ils ne banalisent pas le site.

Le mobilier urbain et des terrasses



Le choix ici d'un dispositif en rondins de bois pour contenir les voitures, nous semble pas adapté au contexte urbain.



On trouve également dans le mobilier urbain des éléments plus monumentaux comme des fontaines, où un élément centrale d'un rond-point.

L'implantation **des terrasses sur l'espace public** est soumise à autorisation. Leur localisation ne doit pas contraindre les usagers de l'espace public ou les promeneurs. Le choix du mobilier privatif (forme, matériau, couleur) a des incidences dans l'espace patrimonial de la ville.



La banalisation de l'espace public avec un mobilier en plastique



Création d'une chicane dans le parcours piéton



l'accumulation de chaque particularité qui brouille et banalise la lecture de l'espace urbain.

Les clôtures comme indices d'évolution



Le percement de la rue, réalisé avant 1963 a interrompu l'harmonie et la continuité des clôtures qui l'ont précédé.

Un travail de requalification de cette rue serait opportun pour une mise en valeur de l'espace urbain : mur pignon résultant de démolition, clôture « pansement ».

Intéressant, pour les clôtures, de constater la rehausse du niveau de la chaussée entre les vues 1 et 2 (le mur bahut apparaît beaucoup moins haut).





Le garde-corps sur les quais du Rhône. Un élément de l'ouvrage XIXème du quai.



Grille de jardin sur mur bahut . La plantation de grim-pantes sur la grille offre du végétal sur la rue tout en offrant un filtre pour l'intimité.



Grille de jardin sur mur bahut . La plantation contre le mur d'une haie mono-spécifique et toujours vert



Grille de jardin sur mur bahut . La plantation de grim-pantes sur la grille offre du végétal sur la rue tout en offrant un filtre pour l'intimité.



Les murs en pierre dans la ville sont le plus souvent associés à des jardins qu'ils ceignent. Leurs hauteurs varient selon les lieux. L'inscription d'une porte dans le mur marque une inflexion dans le mur



Les clôtures - Les murs

Clôture Toute enceinte qui ferme l'accès d'un terrain (mur, haie, grillage, palissade, etc.) . Les clôtures apparaissent sous de multiples formes à Seyssel. Elles définissent le plus souvent la limite entre espace public et espace privé.

Murs bahuts surmontés de grilles, murs doublés de végétaux ... les configurations sont nombreuses.

D'un point de vue urbain, certaines ont trouvé leur place notamment quand les quais ont été construits : les façades arrière sur jardin et Rhône ayant soudain basculé vers un statut de façade d'apparat sur un espace public de représentation.

Les murs de clôtures et de soutènement

Le XIXe siècle a vu la construction de nombreux ouvrages en pierre de taille : perrets, murs de quai, de soutènement. Ils constituent un patrimoine à préserver et mettre en valeur.



Sur les quais, les ouvrages de murs en soutènement sont remarquables par leurs éléments singuliers.



Soutènement de la place de l'Orme



Soutènement : accès modifié au clos des capucins



Mur en béton de site, coulé en place



Mur bahüt, quai Charles de Gaulle



Les clôtures ajourées

La clôture privative constitue un élément structurant du paysage urbain et participe à la qualité du cadre de vie. Omniprésente au sein du territoire, elle contribue, avec le jardin, à la mise en valeur des bâtiments, dont elle est la première expression, et à la qualité du paysage des rues.

La clôture exprime avant tout le désir de marquer son territoire et de matérialiser plus ou moins fortement la limite entre le domaine public et la propriété privée ou entre deux propriétés. C'est à la fois une barrière et un trait d'union entre deux espaces de nature différente. Elle est le lieu de l'expression d'un savoir-faire en ferronnerie. Protection contre les nuisances extérieures et les intrusions indésirables, son rôle défensif est généralement symbolique en marquant la limite au-delà de laquelle on porte atteinte au droit de propriété : elle a valeur de symbole. Elle participe avec le jardin à la mise en valeur de la propriété. Elle en est la première image sur la rue et parfois même la seule. Elle constitue alors en elle-même le paysage de la rue. Parce qu'elles participent à l'image de l'espace public, et que l'art du clos fait partie intégrante de l'identité du territoire de Seyssel.



*Clôture en fer forgé (motif en fer de lance)
Rue Roosevelt*



Clôtures, murs de soutènement : les dérives



Grillage rigide avec remplissage PVC



Clôture en bois vernis



Clôture style garde-corps années 90.



Rue Saint-Joseph : le percement de la rue a généré, dans le prolongement du pignon bâti, une clôture « pansement » en bois en lieu et place d'un retournement de clôture en serrurerie sur le mur bahut.



Soutènements : les enrochements, murs cyclopéens ne sont pas du tout adaptés au paysage urbain. Ce sont des techniques en usage pour des infrastructures routières. Ils ne sont pas du tout à l'échelle de la ville et contribuent à banaliser le paysage.

Revêtements de sols, caniveau, seuil, emmarchement, bordures de trottoir



Le calcaire est abondamment utilisé pour les aménagements extérieurs on le trouve assez systématiquement : en bordure de trottoir, en caniveau, au niveau des seuils et des emmarchements

-

Le sol est un élément souvent négligé dans le paysage urbain. Son traitement doit tenir compte de chaque espace et de son usage. Les espaces de circulation automobile peuvent avoir un traitement différent de celui dédié aux piétons en différenciant les matériaux. Le choix d'une même gamme de revêtement contribue d'autre part à renforcer la lisibilité et l'unité des espaces publics.

Les revêtements de sol permettent d'asseoir les bâtiments, de délimiter les espaces, de caractériser les usages ou encore de créer un lien entre différentes entités. Les éléments en pierre, en calcaire blanc, constituant les bordures et les caniveaux des rues de Seyssel sont identitaires d'une époque historique des travaux urbains du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle. Lors des rénovations des ruelles et allées, le choix d'un enrobé plus clair sera privilégié.



Les pierres de caniveaux en calcaire ont été majoritairement conservées



Calade et bordure calcaire aux abords de l'église



Les emmarchements et les seuils sont systématiquement en calcaire, l'homogénéité de teinte et de matériau avec les pierres d'encadrement des baies donne une belle unité aux espaces extérieurs.



Rue Neuve : caniveau latéral en pierre calcaire, taillée en demi-rond

Revêtements de sols, caniveaux, seuils, emmarchements



Caniveaux latéraux et emmarchements dans les ruelles de Seyssel, une unité de traitement et un matériau noble (calcaire blanc) qui font la qualité et la mémoire des lieux. On peut regretter l'emploi d'un enrobé noir qui dévalorise les allées et ruelles, formant un contraste très fort avec la pierre claire, introduisant un vocabulaire routier banalisant et rendant les lieux très sombres.



Le sable stabilisé : un sol perméable avec un caractère naturel et rural, à privilégier sur les secteurs de cheminement piétons et sur des places de stationnement.





Croix Chemin de Compostelle



Entrée Cimetière



bd Bonivard



Plaque de rue en fonte



Pressoir ?



Enseignes peintes et publicités

Le petit patrimoine Croix, bornes, plaques routières, publicités peintes

Le petit patrimoine est représenté par des témoignages, d'hier et d'aujourd'hui. Il n'est pas protégé comme patrimoine national. Il est l'expression sous toutes ses formes de ceux qui font le pays (voire les pays).

Sont donc concernés notamment les aménagements liés :

- aux activités quotidiennes, les lavoirs et fontaines, mais aussi les moulins, pressoirs, cabanes agricoles, gloriettes, bornes, peintures publicitaires et enseignes anciennes, plaques de rue, biefs,
- Le petit patrimoine à caractère religieux : les croix de chemin, les oratoires,
- etc.

Borne en pierre
Leman / Ain

Pierre gravée (Ex Voto
gallo romain) encastree
dans une façade



Le petit patrimoine lié à l'eau

Fontaines, borne-fontaine, lavoirs, plaque , échelle altimétrique inondation



Fontaine composée au XIXème avec des vestiges du couvent des augustins (place Gambetta)



Lavoir. Hameau Seyssel H.S



Point d'altitude.



Échelle altimétrique de crue du Rhône



Taillanderie Seyssel 74
<https://www.youtube.com/watch?v=pukl3SJftKU>



Bornes-fontaines



Fontaine + baignoire en fonte.



Vespasienne Belle
Époque en ciment
moulé de l'usine de
Béon

Mail et alignements d'arbres

Synthèse et enjeux

les arbres d'alignement sont les espèces d'arbres couramment plantées de manière linéaire et régulière le long des routes et des rues pour les orner et les ombrager. Ce sont des **motifs paysagers d'intérêt qui participent à l'embellissement urbain**.

1 Le mail de platanes à la pointe nord de Seyssel (01). C'est une place ombragée et un terrain pour les boulistes. Un grand nombre de platanes sont en mauvais état. Un renouvellement progressif du mail doit être mis en œuvre.

2 L'allée de platanes le long du quai est la continuité du mail lors de l'aménagement des quai au XIXème siècle.

3 Alignement d'érables sur le quai Charles de Gaulle.

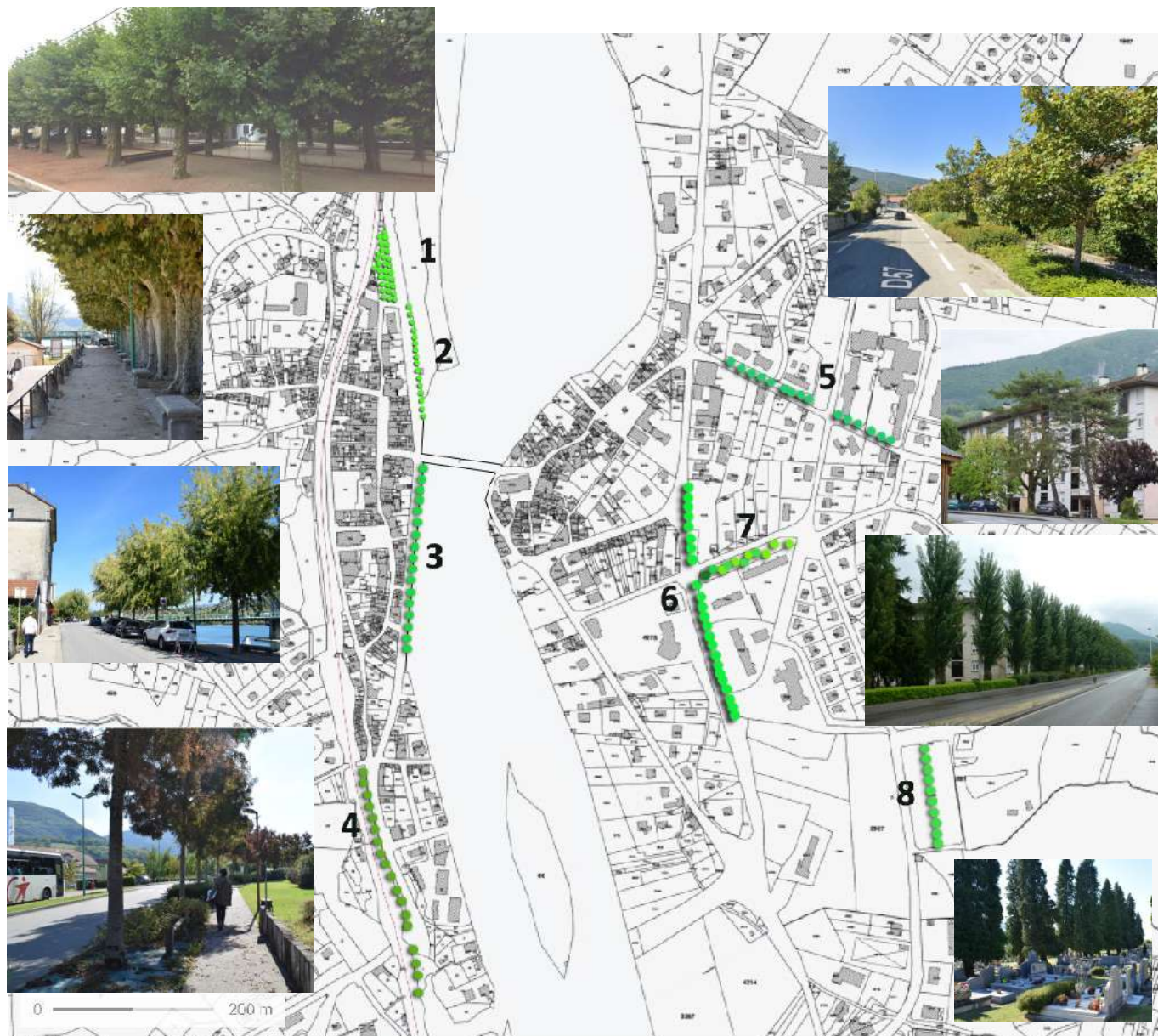
4 Alignement de frênes en accompagnement d'un cheminement piéton entre la voie ferrée et la route de Lyon.

5 Alignement d'érables en accompagnement d'un cheminement piéton rue du Mont des Princes.

6 Alignement de peuplier d'Italie, avenue Borcier. De grands arbres (pas forcément adaptés en milieu urbain), semblent disposés pour faire écran aux immeubles HLM.

7 Plantation mixte de conifères et feuillus variés offrant une diversité végétale intéressante.

8 Allée centrale du cimetière plantée par un alignement de conifères remarquable.

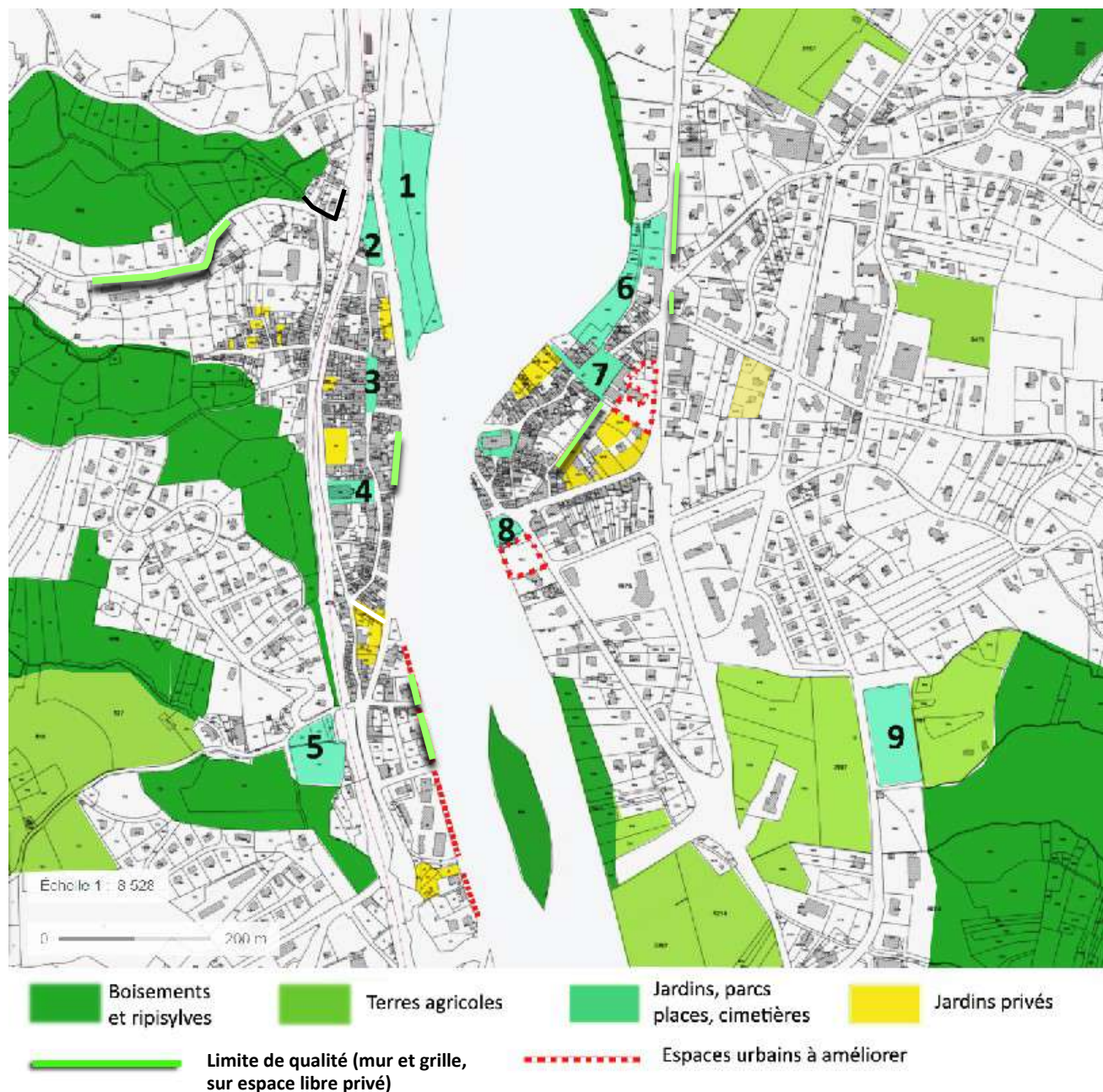


Qualités des espaces libres dans les centres anciens et leurs abords

Synthèse et enjeux

Les espaces libres non construits sur le territoire communal sont des lieux en interface avec le cadre bâti. Ces « vides non construits » sont des respirations dans la ville. Les boisements et les terres agricoles sont des écrans pour les espaces construits.

- 1 Mail de platanes pointe nord. C'est la proue végétale de l'entrée nord de Seyssel R.D.
- 2 Parc nord des berges du Rhône. Un espace multifonctions gagné sur le Rhône.
- 3 Place de la République
- 4 Place Gambetta
- 5 Cimetière. En terrasse, le cimetière s'inscrit dans un écrin végétal boisé.
- 6 Jardin de Condote. Un jardin récent crée en rive du Rhône.
- 7 Place de l'Orme
- 8 Place de Galatin. Un square en bord de Rhône en connexion avec la Via Rhôna et le port de Plaisance et la maison du haut Rhône qui mériterait d'être agrandie sur le parking mitoyen.
- 9 Cimetière. Un cimetière jardin du XIXème dans un environnement préservé de bois, vergers et champs cultivés.



Quelques architectures remarquables « hors les murs »

(Non identifiées au titre de l'art. R.151.19 du code de l'urbanisme au PLUi)

- Repérage
- L'ancien couvent des Capucins et château fondateur des comtes de Savoie
- Le château de Séchallets (ou Seychallets)
- La demeure nobiliaire de campagne, domaine agricole Maillans
- La grange Maillans
- Les usines Kinsmen
- La villa du Rhône
- Les Villas jumelles de la Belle Époque
- Le quartier En Grogner, faubourg supposé XVI^{ème} ou XVII^{ème} siècle, le long du talweg

Le **château** fondateur, puis couvent des Capucins, aujourd'hui ensemble d'habitations.

L'**usine Kinsmen**, positionnée sur le ruisseau qui alimente également une kirie de **moulins** et manufactures anciens et plus récents

Quartier «en Grognier», un quartier antérieur au XVIIIe siècle qui a été coupé de la ville par la voie ferrée mais comporte toujours du bâti intéressant

Villa du Rhône et sa voisine

Le **Château des Séchalets** et l'ensemble de production qui l'accompagne

Localisation de quelques édifices et ensembles bâtis d'intérêt patrimonial en dehors des secteurs protégés au PLU

Taillanderie ?

Maison familiale rurale du Pays de Seyssel : une ancienne maison noble (maison Maillans).

Villas Entre-deux-guerres?

La grange Maillans (suivant dénomination 1814)

Villas jumelles Belle Époque

Représentée sur la mappe cadastre de 1814, cette maison noble de campagne est caractéristique du territoire de Savoie des XV et XVI^{ème} siècle. Elle figure de façon très explicite sur les gravures du début du XVII^{ème} siècle.



Rive gauche : un domaine agricole antérieur au XVII^e la Maison Maillans (ou château de la Prairie / Perrière)

Aujourd'hui maison familiale rurale du Pays de Seyssel, elle est « engluée dans un bâti des XX^{ème} et XXI^{ème} siècle et bordée d'une voirie peu qualitative. Elle mériterait d'être mise en valeur par un aménagement urbain et paysager adéquat.



Ci-dessous la vue depuis le pré en amont et à l'est de l'ancienne maison noble : un point de vue intéressant qui gagnerait à être valorisé, or il se trouve que ce secteur se trouve en secteur AU au PLUi avec une OAP dédiée. Il serait pertinent d'articuler la conception du projet sur ce nouveau postulat.



Synthèse et enjeux : un domaine agricole antérieur XVII^{ème} siècle représentatif de la richesse de Seyssel, à mettre en valeur à l'occasion de la future urbanisation

Rive gauche, grange du domaine de la maison Maillans : un exemple de banalisation

Google street 2012 : rue du Mont des Princes

On a encore une architecture vernaculaire représentative du patrimoine seysselan. Cette maison n'était pas anodine puis que c'était la seule qui figurait avec les vestiges de la maison nobiliaire sur les cadastre de 1814 à l'est de Seyssel aux abords de la ville orientale.



Début octobre 2019



La maison a perdu son caractère, l'intervention l'a banalisée. Le contraste avec la maison voisine est très fort.

Si le volume est globalement conservé, la teinte de façade est bien trop claire, ainsi que celle des avant-toits y compris les pannes.

Le volume de l'escalier est moins généreux. La marquise n'est pas plus adaptée que les menuiseries anthracites et les volets roulants volets roulants.

Le choix des tuiles grises avec rabat en rive et la suppression du coyau en toiture « raidit » encore l'ensemble. Peut-on encore parler de réhabilitation ?



1814



2015

Synthèse et enjeux : il apparaît difficile de rétablir une qualité architecturale et patrimoniale sur cet édifice. Aujourd'hui, il est toujours positionné à un endroit stratégique du tissu urbain seysselan, mais l'urbanisation rend impossible la perception de sa relation avec la maison-mère (cf. cadastre et vue aérienne ci-dessus).

Cet édifice ne peut pas être « récupéré » mais sa banalisation peut être utilisée dans un but pédagogique, car il est représentatif des interventions actuelles et banalisantes en Haute-Savoie.

Rive gauche: deux villas jumelles, Belle Époque, 8 et 10 rue du Mont des Princes



Vue aérienne



Vues des silhouettes des villas

Comme la villa du Rhône (page suivante), ces deux villas datent de la Belle Époque. Elles sont situées dans une grande parcelle arborée, desservie par un portail flanqué de deux pavillons. Elles dressent leurs verticalités avec un certain panache qui se distingue du bâti environnant, les mettant en relation avec le paysage de la Montagne des Princes. Les détails caractéristiques sont bien conservés et il serait donc intéressant qu'elles soient préservées.



Les attributs des villas Belle Époque :
Modénatures, polychromie, avant-toits aux
boiseries cintrées et peintes, ferronneries,
oriel, couverture en ardoise, lucarnes effi-
lées, arêtiers métalliques



L'entrée flanquée de deux pavillons qui
conservent les éléments d'architecture
caractéristiques « assortis » à ceux des vil-
las.

La clôture (mur surmonté d'une grille en fer
forgé) semble avoir été conservée sur la
périphérie de la propriété.

Synthèse et enjeux : ces deux villas sont particulièrement intéressantes, la conservation de l'ensemble parc-villas est assez remarquable. Même si elles se situent dans un environnement assez hétéroclite, elles forment ensemble et avec le par ces dépendances, un ensemble de réelle valeur patrimoniale et sont représentatives d'une des périodes fastes de Seyssel et à ce titre leur préservation serait à encourager.

Rive droite, sur le quai du Rhône : la Villa du Rhône, de la Belle Époque



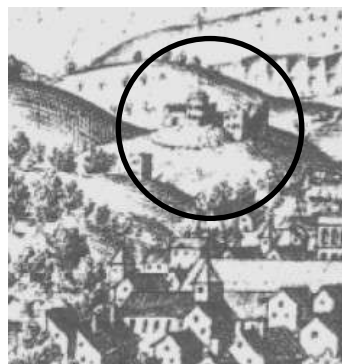
Construite après le remblaiement du port de Maillecroustaz (1855), elle se trouve actuellement derrière la nouvelle mairie de Seyssel Ain. Visible depuis le pont comme depuis l'autre rive (route d'Aix-les-Bains), elle est remarquable par sa silhouette et dans chacun de ses détails, elle est représentative de l'architecture régionaliste de la Belle Époque et mérite une grande attention dans sa restauration. Le fait qu'elle ait une carte postale qui lui ait été destinée est aussi un indice de sa place dans la patrimoine de Seyssel.



Villa en aval de la villa du Rhône

Synthèse et enjeux : cette villa est particulièrement intéressante, dans son architecture mais aussi dans son rapport au site, ses liens avec la villa juste en aval sont intéressants à conserver à ce titre.





Après 1600, le château (dont l'existence est avérée dès 1070) est ruiné et ainsi représenté. Juché sur son promontoire rocheux, entre deux cours d'eau le Volage et vraisemblablement un bief créé à partir de celui-ci, il domine la vallée.

On saisit bien à quel point le site de promontoire du château était stratégique.

Dès 1627, il est investi par le couvent des Capucins.

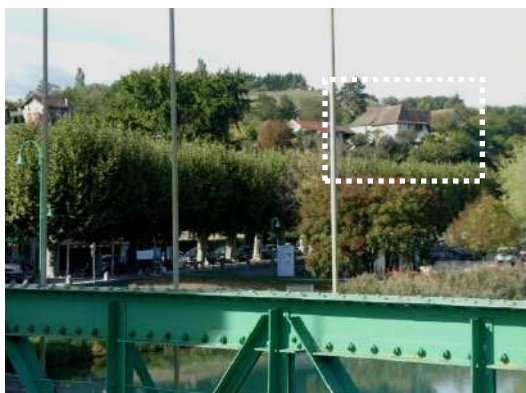
Il figure encore en bonne place dans l'iconographie du début du début XXe siècle

Rive gauche le site de l'ancien château de la Bâtie (1) lieu emblématique de Seyssel



Dans l'état actuel, niché dans la végétation, la situation dominante du couvent des Capucins n'apparaît pas de façon spectaculaire. Certains édifices plus récents ont une présence plus importante du fait de leur hauteur et de leur teinte, l'ensemble des Capucins ayant de son côté évolué vers un registre architectural d'habitation en R+1. La vue sur et depuis l'ensemble bâti est masquée par des arbres.

Synthèse et enjeux : un ensemble dont le site est emblématique et dont la mise en valeur participerait de la compréhension de l'histoire et de la configuration urbaine de Seyssel



Vue depuis l'ancien couvent des Capucins
Sitographie@espaces atypiques (immobilier)

Rive gauche le site de l'ancien château de la Bâtie (2) Investi par le couvent des Capucins



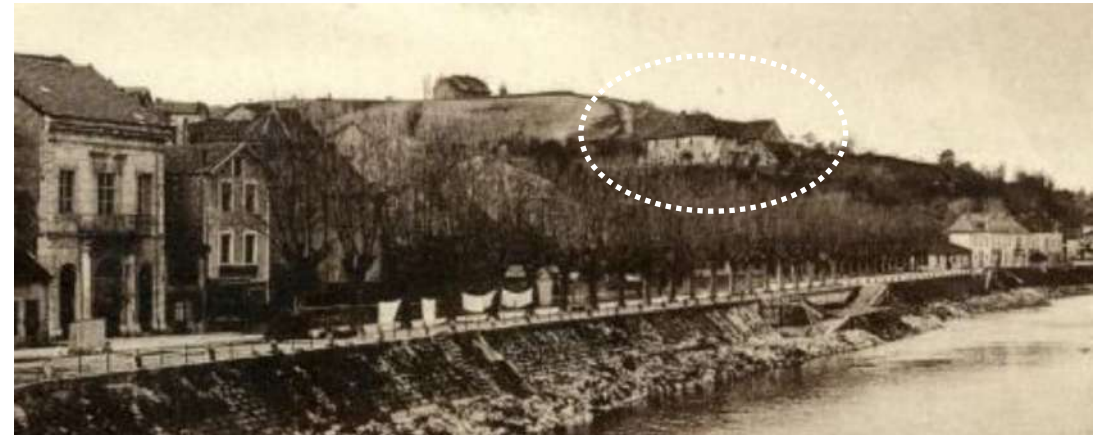
Soubassement de pierre de la plateforme du couvent et vraisemblablement du château qui l'a précédé ?



L'accès est encadré de deux murs de soutènement qui tranchent dans une plateforme, vestige possible du dispositif défensif ancien.



Le plan de 1720 montre la disposition du couvent avec au nord (en bleu), la chapelle, modeste, précédée d'un grand parvis à l'est pour permettre l'accès des fidèles. Ceci signifierait une entrée par la façade orientale et un chevet à l'ouest ? La configuration du site a vraisemblablement nécessité de faire des accroc aux règles de composition et construction des couvents de Capucins qu'on peut observer à la Roche-sur-Foron ou à Yenne. Le cloître se trouve tout de même, comme il se doit, au sud de la chapelle.



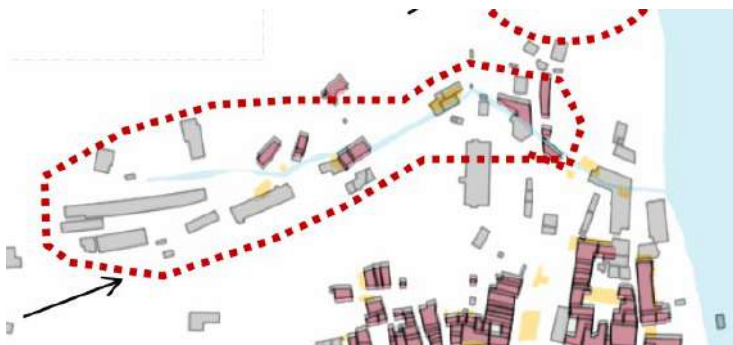
Le site de promontoire encore perceptible



Extrait de vue aérienne IGN 1950 : le contour de la plateforme est identique à celui représenté en 1720. On lit parfaitement que l'accès y a été creusé a posteriori, depuis la rue du Lieutenant F Bovagne créée car la rampe d'accès à l'est qui se situait en contrebas a été rendue impraticable après réalisation de la voie ferrée.

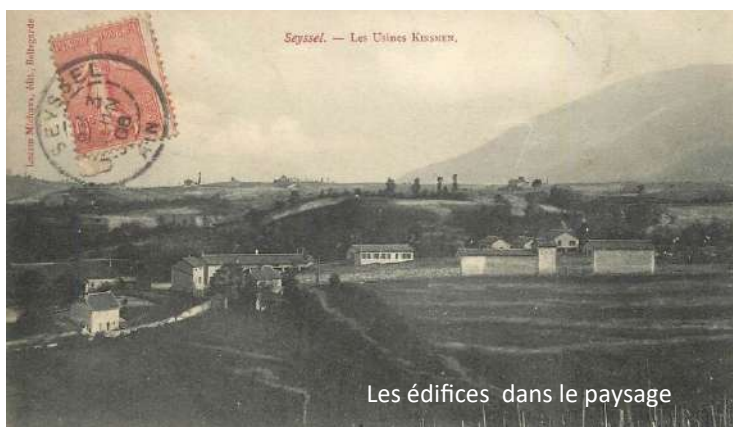


Usine Kinsmen (et moulins à l'aval) : patrimoine hydraulique et industriel



Les établissements Kinsmen sont une ancienne usine de fabrication de mèches de sûreté pour mineurs, explosifs, détonateurs, amorces et explosifs électriques. L'usine a pris place dans la logique de territoire, suivant le canal de dérivation historique, qui avait auparavant généré un chapelet de bâti de type moulins et autres manufactures actionnées initialement par la force hydraulique.

En amont de l'usine on trouve un canal de dérivation en acier riveté assez spectaculaire.



Les édifices dans le paysage



Kinsmen et ses films dont ceux sur l'usine

La valeur de mémoire collective : une autre valeur patrimoniale

© Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain



Ouvrières de l'usine

Réalisation : John KINSMEN
Date : 1935 environ
Lieu(x) : Ain (01), Seyssel (01)
Descripteurs : Algérie, Alger
Format : Film 16 mm
Coloration : Noir & Blanc
Son : Muet
Durée : 00:03:42
Support(s) : 0013--0002

SYNOPSIS

Après une courte séquence dans le port d'Alger, découvrez l'intérieur des établissements Kinsmen et le travail des ouvrières.



Fonds de la cinémathèque : John Kinsmen

Constitué de 176 bobines 16mm tournées entre les années 20 et 60, le fonds Kinsmen est l'un des premiers fonds collectés par la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain alors naissante en 1998. John Kinsmen, « Monsieur K. » pour ceux qui l'ont connu, est né en 1897 à Seyssel.

Quelques années plus tôt, son grand-père a fondé dans cette même ville une usine d'explosifs et de fabrication de mèches lentes, la Kinsite. Il suit sa scolarité en sciences à Genève avant d'être incorporé dans l'armée en 1916. Pendant la Première Guerre mondiale, un parcours brillant l'attend entre promotions militaires et réussite de ses études de physique chimie à Besançon. Une fois démobilisé et de retour à Seyssel, John Kinsmen s'attelle à développer l'entreprise familiale. Avec ses 58 ouvriers dès les années 1920, l'entreprise exporte vers l'Europe et les colonies. A la fin des années 1930 l'entreprise compte quatre usines à Seyssel, à Lamarche-sur-Saône (Côte d'Or), à Bellefontaine en Algérie et à Casablanca au Maroc. Sa caméra l'accompagne dans ces déplacements. John Kinsmen s'implique également dans la vie politique locale, président du syndicat d'électricité de Seyssel dans les années 1920, délégué cantonal au début des années 1930 puis maire de la commune à partir de 1935.



Cinquantième Etablissement J. Kinsmen

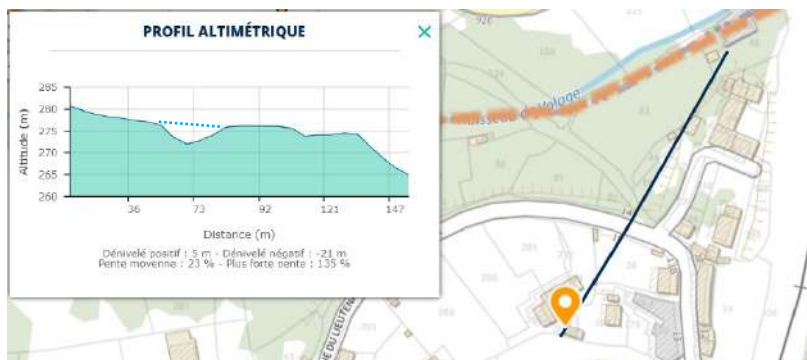
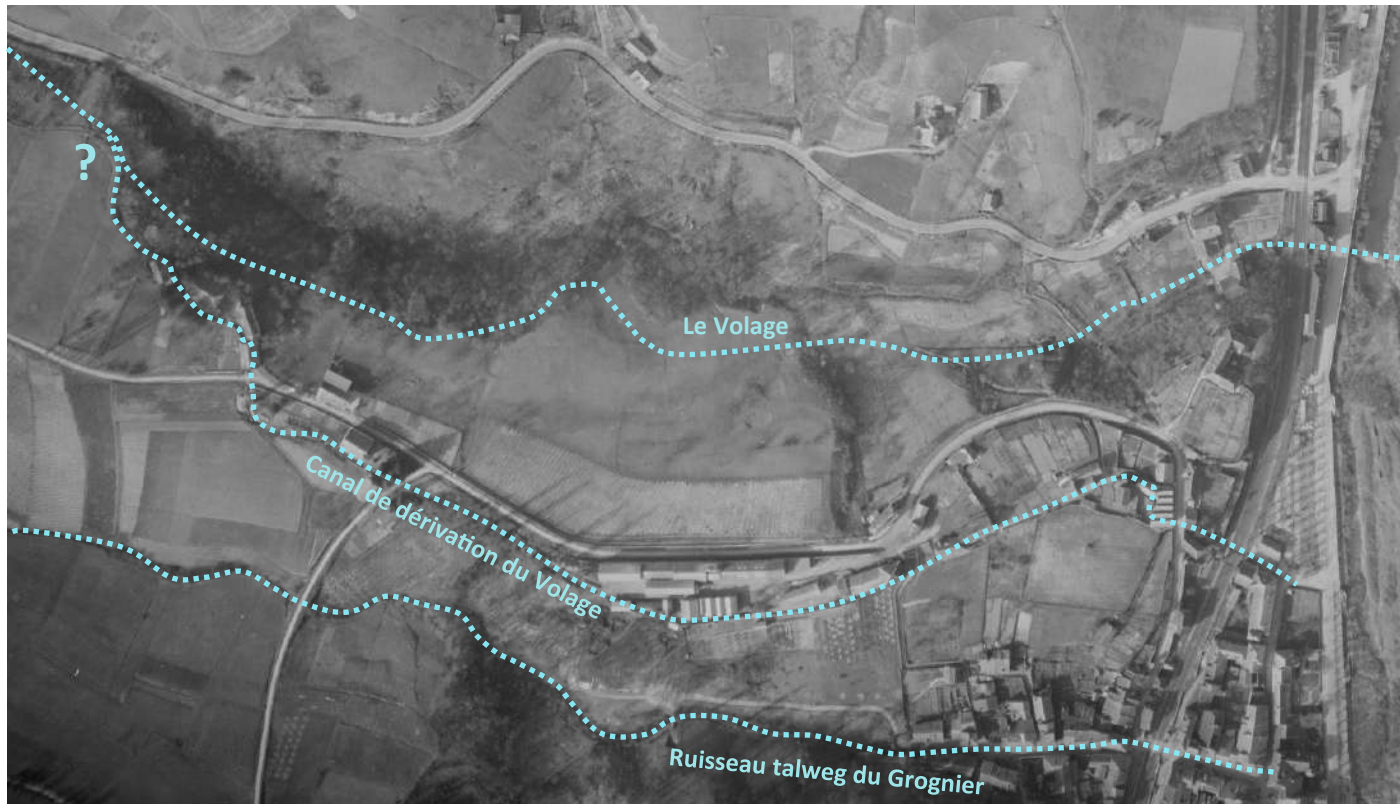
Réalisation : John KINSMEN
Date : 1935 précisément
Lieu(x) : Ain (01), Seyssel (01)
Format : Film 16 mm
Coloration : Noir & Blanc
Son : Muet
Durée : 00:01:47
Support(s) : 0013--0003

SYNOPSIS

Le 1er septembre 1929, les Etablissements Kinsmen avaient conviés leur personnel, agents et amis, à célébrer le cinquantième de l'usine créée en 1879 par MM. J. Kinsmen et J. Clechet.



Avec l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, John Kinsmen réintègre l'armée et participe à la résistance du Donon. Il sera fait prisonnier pendant une année par le commandement allemand. Au sortir de la guerre, décoré de la Croix de Guerre, il sera de nouveau élu maire de Seyssel fonction qu'il ne quittera plus jusqu'en 1977. Fait Chevalier de la Légion d'honneur en 1949, puis Officier du même grade en 1964, avant de recevoir la médaille d'or du travail et du mérite commercial en 1970, Monsieur K. a mené une vie très investie dans le développement de sa commune. L'Europe de l'Est et Maghreb dans les années 30, l'Asie, les Etats-Unis et reste de l'Europe du plus tard, des carnets de voyages animés qui font qu'au sein des collections de la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain, l'œuvre amateur de John Kinsmen est exceptionnelle.



La carte de Cassini établie après 1750 et avant 1814

Le canal de dérivation sur lequel s'implante l'usine a entraîné la disposition de nombreux bâtiments d'activité liés à l'utilisation de la force hydraulique. Certains sont présents dès 1720 (carte ci-dessus) sur le canal dont on peut supposer (étant donné la coupe ci-contre) l'ancienneté : il a vraisemblablement été utilisé et conforté par les Capucins et avant eux par le château de la Bâtie.

Ce canal est à rapprocher du ruisseau qui figure sur la carte de 1720 et qui a vraisemblablement été une des raisons du développement de la ville neuve en rive droite, ainsi que d'une extension urbaine plus importante jusqu'au tournant du XXe siècle.

Rôle structurant des cours d'eau dans la configuration de Seyssel rive droite / morphologie

En Grogner : tout un quartier antérieur au XVIII^e (non repéré au PLU)

Structure urbaine, typologies de bâti et détails divers y compris certains datant du XVII^{ème} siècle au plus tard

Le ruisseau de Grogner et son rôle dans l'organisation de la ville franche.

La coupure radicale opérée pour la création de la voie ferrée qui a entraîné des démolitions.



En Grogner : tout un quartier d'origine antérieure au XVIIIe

La structure urbaine, les typologies de bâti observées, les détails constructifs datent pour la plupart du XVIII^{ème} à la Belle Époque mais il y a quelques vestiges qui semblent antérieurs au XVII^{ème} siècle. L'analyse iconographique, historique et morphologique l'explique très bien puisqu'on observe sur la carte de 1720 que la voie unique d'accès à Seyssel était le chemin de crête. Ce quartier, du fait qu'il a été tenu à l'écart du reste de Seyssel, à la fois par le basculement dès le XVIII^{ème} siècle de son fonctionnement en impasse et par la césure de la voie ferrée, semble avoir été mieux préservé des évolutions du bâti que le reste de la ville. Il ne s'agit pas d'un faubourg au même titre que la rue Franklin Roosevelt par exemple. Sa situation privilégiée en amont de la ville basse et une organisation de part et d'autre du ruisseau de talweg ont naturellement généré cette urbanisation ancienne.



Maison supposée XIX^{ème} siècle dont le rez-de-chaussée est réservé aux dépendances



Fenêtre chanfreinée sur appui mouluré datant au



Baie de fenêtre et de porte jumelées, typique des maisons paysannes du Bugey



Maison de vigneron



Dépendance agricole mitoyenne à la maison d'habitation



Portail datant au plus tard du XVIII^{ème} siècle ouvrant sur



En Grogner : la montée des Pérouses, une séquence ancienne et dégradée



La montée des Pérouses présente des vestiges d'architecture ancienne (cf. extraits ci-dessous).

Non seulement elle fait partie de l'histoire de Seyssel, mais elle constitue une façade de la ville qui est particulièrement perceptible depuis la voie ferrée, image de la ville à l'échelle du territoire.

Synthèse et enjeux :

Ce quartier présente à la fois un bâti de valeur patrimoniale et un ensemble de réelle qualité paysagère.

Il ne peut pas être oublié et tenu à l'écart d'une préservation et mise en valeur de Seyssel.



Encadrements de portes chanfreinés



Encadrement de fenêtre chanfreiné sur appui de fenêtre mouluré



Arc de rez-de-chaussée supportant le plancher bois du niveau supérieur



Vestige d'arc ou de corbeau chanfreiné en plancher haut d'un rez-de-chaussée



Baie d'échoppe antérieure au XIX^{ème} siècle

Château des Seychallets



Le château des Séchallets (ou Seychallets), fait partie d'un ensemble de production (de vin ?), situé sur le cours d'un ruisseau au sud de Seyssel rive droite.

L'édifice n'apparaît pas sur le cadastre de 1814, l'architecture est de style Belle Époque. La maison de maître, comme le reste des édifices et du domaine, conservent nombre de leurs caractéristiques architecturales, y compris clôture, gloriette de jardin, etc.

Des extensions ont été réalisées au cours de l'histoire contemporaine, rendant la perception de la propriété moins intéressante mais la silhouette du « château » reste perceptible et constitue un élément de l'histoire de Seyssel dont on peut estimer qu'il serait intéressant de le préserver et le mettre en valeur.



Synthèse et enjeux : un ensemble représentatif de la richesse économique de Seyssel et de l'activité vinicole à la Belle Époque



Architectures remarquables hors les murs

Synthèse et enjeux

Le contour du strict ensemble urbain qui serait à protéger reste à préciser à la marge, par une nouvelle visite sur site.

L'emprise de cet ensemble s'avère :

- Plus étendue que celle des secteurs protégés au titre du PLU ;
- Moins étendue que le périmètre de protection des abords du monument historique.

Certains édifices ou ensembles bâtis d'intérêt patrimonial qui se trouvent à l'extérieur de la « tache bleue » identifiée pour le secteur urbain à protéger.

Ils ne peuvent pas y être associés, ni dans un périmètre délimité des abords, ni dans un Site Patrimonial remarquable.

En revanche ils pourraient être « pastillés » au PLU au titre de l'article L 151-19